



- Cafet'Concert P. 05
- Stages d'été..... P. 07 et 19
- Les travaux P. 36



Le mot de la Bourgmestre

■ Sommaire

Le mot de la Bourgmestre	01
La Direction générale	02
La Police	04
La Culture	05
L'Environnement	08
Le Bien-Être Animal	12
Le Social	14
Le Sport	17
L'Enseignement	22
Le Développement Économique...	28
Le Logement	33
Les Sépultures	34
Les Travaux	36
Le C.P.A.S.	37
Le Plan de Cohésion Sociale	39
La Jeunesse	45
Les associations culturelles	47
Les associations sportives	53
L'ALE	56
La Laïcité	58
La Régie des Quartiers	60
Le Protocole	62
L'Accueil	63

■ Éditeur responsable :

Administration Communale
de 4420 Saint-Nicolas.
Tél. : 00 32 (0)4.252.98.90

■ Rédaction et coordination :

Services communaux.

■ Création graphique et mise en page :

Service de la Culture
Tél. : 00 32 (0)4.234.66.53

■ Impression :

Imprimerie
Raymond VERVINCKT sprl
Tél. : 00 32 (0)4.343.33.86

■ Photo de couverture :

Fabienne BIERSET



Chère citoyenne, cher citoyen,

Il y a dix ans de cela, à l'occasion des élections nationales de 2014, notre Bourgmestre Jacques HELEVEN nous rappelait l'importance du vote pour nos démocraties. Son mot d'alors, d'une criante vérité encore aujourd'hui, je me suis permise de l'actualiser.

Merci Jacky.

En Belgique, sauf exceptions, le vote est obligatoire pour les citoyens belges de plus de dix-huit ans. Régulièrement, des voix s'élèvent contre cette obligation, présentée comme une contrainte supplémentaire que l'Etat ferait peser sur ses citoyens. Et, curieusement, ces voix trouvent désormais écho auprès de certains partis politiques, dont on pourrait questionner les motivations.

Ainsi, en Flandre, le parlement Flamand, sous l'impulsion de sa majorité, a décrété la fin de cette obligation pour les élections communales.

A qui profite cette mesure ? Partout dans le monde où le vote n'est pas obligatoire, ce sont majoritairement les couches les plus défavorisées de la population qui renoncent à l'usage de ce droit. Or, ceux qui ne se rendent pas aux urnes finissent rapidement par ne plus compter. A défaut de s'exprimer par le vote, celles et ceux qui ne votent pas ne sont en effet plus représentés. Avec comme conséquence, une surreprésentation des partis plébiscités par les populations plus prospères, avec les incidences que l'on devine sur les choix de société et les politiques mises en œuvre.

En démocratie, ce vote pour tous est le moyen d'élire ceux qui nous représenteront, chacun d'entre nous, pour un temps.

Lors du scrutin de ce 9 juin 2024, nous voterons pour trois niveaux différents de pouvoir : la Région, le Fédéral et l'Europe. Chacun de ceux-ci est important : toute prise de décision par un de ces pouvoirs peut avoir un impact au niveau local.

Quand l'Europe décide, à travers son Plan de Relance, de pallier les conséquences économiques et sociales de la pandémie de Covid-19, c'est le tracé du tram liégeois qui est prolongé vers Jemeppe et qui passe à Tilleur. Et quand des difficultés liées tant aux délais à respecter pour obtenir cette subvention européenne qu'aux montants exigés par l'entreprise en charge de cette extension mettent à mal la concrétisation de celle-ci, c'est la Région qui a permis de confirmer l'arrivée du tram à Jemeppe, alors que celle-ci était en péril, et son passage par Tilleur.

Que le Fédéral décide de durcir les conditions d'octroi, de maintien ou de durée des allocations de chômage – il s'agit là de propositions dans l'air du temps – et ce seront les Villes et Communes qui, à travers leur CPAS, verront augmenter leur intervention financière en faveur des citoyens exclus du droit au chômage.

Si l'importance des deux derniers niveaux – l'Etat fédéral et la Région – n'échappe à personne, je voudrais souligner l'importance de l'Europe dans notre quotidien.

La perception de l'Europe et de ses institutions est faussée par les règles d'équilibre budgétaire – débouchant régulièrement sur des politiques d'austérité – imposées aux états européens. Ces exigences européennes sont parfois mises en avant, sans nuance, par certains représentants des états membres pour justifier soit leur propre politique, soit leur euroscepticisme. Pourtant, les politiques menées par l'Europe sont souvent le reflet des politiques majoritairement menées par les Etats membres qui la composent.

Mais une Europe solidaire reste possible, une Europe où les citoyens seraient considérés comme des individus ayant le droit au bien-être tout au long de leur vie plutôt que comme des ressources, corvéables à merci.

En ce sens, dans nos pays européens, il existe divers systèmes de protection sociale. Plutôt que de détricoter progressivement cette protection au nom de la compétitivité ou de l'économie, défendons collectivement cet acquis social pour l'ensemble des pays de l'Union.

Enfin, et c'est une avancée à mon sens, nos plus jeunes citoyens pourront, dès seize ans et s'ils le souhaitent, voter aux prochaines élections européennes.

Cette Europe des démocraties, née au lendemain de la seconde guerre mondiale, assure la paix en son sein depuis lors – ne l'oublions jamais.

Malheureusement, la guerre est à ses frontières : l'Ukraine est toujours menacée d'une invasion par la Russie. Après avoir annexé la Crimée, il y a déjà dix ans de cela, Vladimir Poutine et son armée menacent plus que jamais l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

En Ukraine et depuis 2014, des dizaines de milliers de citoyens Ukrainiens, épris d'égalité et de justice sont tombés sous les balles et les bombes, pour l'Europe des Libertés et de la Démocratie.

Ce 9 juin 2024, chaque vote comptera.

Dans l'intimité de l'isoloir, choisissez vos représentants, faites entendre votre voix.

Votez pour le ou les partis démocratiques de votre choix, préservons la démocratie, ce bien si précieux et si fragile à la fois.

Votre dévouée,
Valérie MAES.

Intéressé par le processus électoral ? Vous trouverez un dossier particulièrement complet consacré à ce thème sur notre site communal à l'onglet « Ma Commune », en suivant « Vie politique » et « Elections » ou en scannant le code QR :



MOBILITE

PLAN COMMUNAL DE MOBILITE : OU EN EST-ON ?

En 2022, votre commune a décidé d'élaborer un Plan communal de Mobilité (PCM). Il s'agit d'un outil stratégique qui vise à faciliter la planification de sa mobilité à l'échelle d'une commune. L'idée est d'organiser un système cohérent de déplacements pour les personnes et les marchandises dans la commune. Le PCM est élaboré par un bureau d'études, en concertation avec les services communaux, des groupes d'usagers et des citoyens. Ce plan doit :

- être multimodal et hiérarchisé ;
- offrir une réponse en termes d'accessibilité aux pôles d'activité principaux, pour tous, notamment pour les personnes à mobilité réduite ;
- favoriser la marche à pied, le vélo et les transports collectifs, encourager l'intermodalité et un usage plus rationnel de l'automobile ;
- contribuer à localiser au mieux les lieux de vie et d'activités, en favorisant la mixité des fonctions.

Le PCM a également pour objectifs de :

- réduire le nombre et la gravité des accidents de la route ;
- améliorer la convivialité des espaces publics, y favoriser le développement d'activités dites "de séjour" (vie locale) et diminuer les nuisances environnementales (bruit, pollution atmosphérique...).

Ce document servira à orienter la politique communale de mobilité de demain, en mettant en avant les grands défis et des propositions d'actions concrètes, classées par priorité, afin de fournir à la commune une vision d'ensemble pour mener à bien ses différents projets en matière de mobilité.

Le plan communal de mobilité contient donc au minimum :

1. un diagnostic de la mobilité sur le territoire communal (phase 1) ;
2. les objectifs à atteindre en matière de déplacements des personnes et des marchandises et en matière d'accessibilité pour chacun des modes de déplacement, ainsi que les priorités à assurer (phase 2) ;
3. des mesures et recommandations (phase 3).

Après notamment une réunion citoyenne, le Conseil communal a approuvé, le 29 janvier dernier, les phases 1 et 2. Ces documents sont disponibles en ligne. La phase 3, qui vient de connaître une réunion citoyenne, est en bonne voie : l'objectif est une approbation provisoire fin juin, avant une enquête publique dans la foulée. Soyez-y attentifs : votre avis compte !

**Pour tout savoir sur le processus,
rendez-vous sur notre site internet :**



<https://www.saint-nicolas.be/vivre-a/securite-et-mobilite/plan-communal-de-mobilite-pcm>

LA COMMUNE DE SAINT-NICOLAS OFFRE UNE PRIME POUR L'ACQUISITION D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE OU D'UN KIT D'ADAPTATION !

Dans le cadre des politiques nouvelles en faveur de l'énergie durable et afin d'accroître le nombre d'utilisateurs d'un vélo électrique au quotidien, la commune octroie une prime aux citoyens pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique ou d'un kit d'adaptation permettant de transformer un vélo traditionnel en vélo électrique.

Cette action vise à encourager les habitants à utiliser le vélo comme moyen de transport.
Un règlement d'octroi de prime a donc été voté par le Conseil communal, le 29 janvier 2024.

QUE CONCERNE CETTE PRIME ?

La prime concerne l'acquisition d'un vélo à assistance électrique ou d'un kit d'adaptation permettant de transformer un vélo traditionnel en vélo électrique.

- Un vélo à assistance électrique, c'est un vélo comprenant au minimum les éléments suivants : une batterie, un moteur électrique, un capteur de pédalage, un contrôleur et un indicateur pour connaître l'énergie restant dans la batterie. Le moteur ne s'actionnera que si l'on pédale. L'assistance est toujours ajustée à l'effort, sinon le vélo deviendrait un cyclomoteur électrique. L'assistance devient donc nulle en descente ou au-dessus de 25 km/h. La puissance du moteur ne doit pas dépasser 250W.
- Un kit d'adaptation, c'est un kit permettant de transformer un vélo en vélo à assistance électrique. L'assistance devient nulle au-dessus de 25 km/h et le moteur électrique ne peut dépasser 250W.

QUEL EST LE MONTANT DE LA PRIME ?

La prime proposée est variable de 10 % à 30 % du prix d'achat, en fonction des revenus des citoyens, soit :

- un montant minimum de 100 € et maximum de 300 € pour l'acquisition du vélo,
- un montant minimum de 75 € et maximum de 250 € pour l'acquisition du kit d'adaptation.

Le montant de la prime représente un pourcentage du prix d'achat TVA comprise. Ce montant est plafonné. Le plafond est également variable en fonction de la catégorie de revenus du demandeur.

QUELLES SONT LES CONDITIONS D'OCTROI DE LA PRIME ?

Le demandeur de la prime doit remplir les conditions suivantes afin de pouvoir en bénéficier :

- être majeur et domicilié sur le territoire de la commune de Saint-Nicolas ;
- ne pas avoir bénéficié de la présente prime endéans les trois années de ladite demande.

Le demandeur de la prime s'engage à ne pas revendre le vélo à assistance électrique ou le kit pendant une durée de 3 ans (date de demande de la prime) et à faire le plus possible usage du bien dans le cadre de ses déplacements quotidiens.

Cette prime peut se cumuler avec les primes octroyés par la Wallonie !

COMMENT DEMANDER LA PRIME ?

Un formulaire de demande, disponible en ligne, a été établi ; il doit être dûment complété et accompagné des annexes requises (voir formulaire).

Le formulaire et ses annexes sont à transmettre au service « Travaux et mobilité » de l'administration communale de 4420 Saint-Nicolas :

- par courrier ou dépôt en mains propres : Rue de l'hôtel communal, 63
- par courriel : mobilite@saint-nicolas.be

PLUS D'INFOS ?

- (Lien site web à créer – semaine du 05/02)
- Service « travaux et mobilité » :
mobilite@saint-nicolas.be - 04/239.97.77





AVIS A LA POPULATION : UTILISATION DE BODYCAMS PAR LES POLICIERS DE LA ZONE DE POLICE ANS/SAINT-NICOLAS

Nous vous informons que nos policiers utilisent désormais des caméras mobiles et visibles de type piéton, communément appelées bodycam, lors de leurs interventions et ce sur le territoire des deux entités de la zone : Ans et Saint-Nicolas.

C'EST QUOI UNE BODYCAM ?

Les bodycams sont des caméras portées de manière visible, par les membres du cadre opérationnel des services de police, et permettant notamment l'enregistrement vidéo, l'enregistrement audio, la prise de photographies ainsi que la conservation des données de localisation.

Par l'utilisation de ces caméras, la zone de police souhaite atteindre les OBJECTIFS suivants :

- *accroître la sécurité des fonctionnaires de police ;*
- *réduire le nombre de faits de violence, ainsi que le nombre de plaintes non fondées à l'encontre de la police ;*
- *apaiser les relations entre les intervenants policiers et leurs interlocuteurs selon le principe de la désescalade en informant préalablement ces derniers de l'enregistrement de leurs faits, gestes, propos... ;*
- *enregistrer les conditions de déroulement d'une intervention ;*
- *augmenter la qualité et étayer les constatations d'infractions en augmentant le recours à des constatations matérielles ;*
- *améliorer le rendre-compte de nos interventions à l'égard des autorités de police administrative et judiciaire ;*
- *renforcer le professionnalisme des interventions policières.*

COMMENT CES CAMERAS SERONT-ELLES UTILISEES ?

Les bodycams seront utilisées de manière exclusivement visible, c'est-à-dire avec un avertissement oral émanant du policier identifiable comme tel. Pour être considérée comme identifiable, le policier doit :

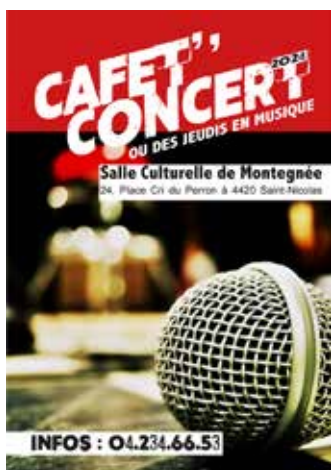
- *Soit être porteur de son uniforme*
- *Soit intervenir en tenue civile ET être porteur de son brassard d'intervention ou présenter sa carte de légitimation.*

Le policier porteur de la bodycam informera donc obligatoirement et préalablement son interlocuteur de l'utilisation de la caméra et ce, immédiatement après avoir débuté l'enregistrement.

Les personnes filmées ne peuvent pas s'y opposer.

Les policiers n'ont pas la possibilité d'effacer les enregistrements. La collecte et l'utilisation des images, leurs stockage, archivage et/ou effacement respectent strictement les prescrits légaux.





CAFET'CONCERT

Prochaines dates :

**les jeudis 16 mai, 30 mai et 20 juin,
dès 19h30**

**Salle Culturelle de Montegnée
24, place Cri du Perron
4420 Saint-Nicolas**

Infos : 04/234.66.53



HEURES DU CONTE

Heure du conte à la bibliothèque

**Un samedi à chaque période de congés scolaires
à 10h30 à la bibliothèque des Botresses**

Rue des Botresses n°2 à 4420 Montegnée.

Prochaines séances : 11 mai

Infos : 04/267.70.41

(pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque).

Pour les enfants de 3 à 6 ans (environ).



SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ «D6»

Un jeudi soir par mois à 19h30

Prochaines séances :

30 mai et 27 juin 2024.

Salle culturelle de Montegnée

Place Cri du Perron, 24

4420 SAINT-NICOLAS

Infos : 04/234.66.53 ou par email à saintnicolasd6@gmail.com



LES BALADES DE SAISON

A chaque changement de saison, la Maison des Terrils vous propose une balade et des ateliers.

L'occasion de découvrir ou de redécouvrir l'environnement des terrils sous de nouvelles couleurs.

Pour toute information sur les prochaines éditions, vous pouvez nous contacter au 04/234.66.53

RÉCEPTION DES GROUPEMENTS CULTURELS DE SAINT-NI-

COLAS

Le jeudi 1^{er} février, le Collège Communal et le Centre Culturel de Saint-Nicolas ont eu le plaisir de convier les groupements culturels de notre commune pour leur réception annuelle.

Cela a été l'occasion d'échanger les vœux pour l'année nouvelle, de s'informer sur les activités respectives et de passer tous ensemble un moment convivial autour d'un apéritif et d'amuse-bouches. Une réception rehaussée par la prestation proposée par l'Académie de Musique de Saint-Nicolas. Tout était mis en œuvre par le personnel du service de la Culture pour réserver un bon accueil aux convives et assurer le service tout au long de la soirée.



Ce fut une belle réussite et une soirée bien agréable.

TERRILS EN FÊTE

Nous vous invitons à bloquer la date du dimanche 30 juin 2024 dans vos agendas !

Une journée conviviale, sous le signe de la fête et de la bonne humeur.

Des concerts, un village gourmand, des balades, une exposition de photos, une foule d'activités à faire seul ou en famille.

Pour toute information
complémentaire :
04/234.66.53



LES STAGES

2024 STAGES D'ÉTÉ
Du service de la Culture - Maison des Terrils

ARBRACADABRA

Du 8 au 12 juillet pour les 7/12 ans
de 9h00 à 16h00 - Collations et repas fournis



Un stage au coeur de la nature,
du fun, des découvertes, ...

Prix :

- 7/12 ans : 75,00 € / 5 journées complètes
- Accueil de 8h00 à 9h00

Infos :
Service de la Culture - Maison des Terrils
161, rue Chantraine - 4420 Saint-Nicolas
Tél. : 04.234.66.53

2024 STAGES D'ÉTÉ
Du service de la Culture - Maison des Terrils

VERS ET VERT

Du 15 au 19 juillet pour les 4^{1/2}/6 ans
de 9h00 à 12h00 - Collations fournies
de 9h00 à 16h00 - Collations et repas fournis



Un stage au coeur de la nature,
du fun, des découvertes, ...

Prix :

- 4^{1/2}/6 ans : 45,00 € / 5 matinées
- 4^{1/2}/6 ans : 75,00 € / 5 journées complètes
- Accueil de 8h00 à 9h00

Infos :
Service de la Culture - Maison des Terrils
161, rue Chantraine - 4420 Saint-Nicolas
Tél. : 04.234.66.53

2024 STAGES D'ÉTÉ
Du service de la Culture - Maison des Terrils

ARBRACADABRA

Du 5 au 9 août pour les 4^{1/2}/6 ans
de 9h00 à 12h00 - Collations fournies
de 9h00 à 16h00 - Collations et repas fournis



Un stage au coeur de la nature,
du fun, des découvertes, ...

Prix :

- 4^{1/2}/6 ans : 45,00 € / 5 matinées
- 4^{1/2}/6 ans : 75,00 € / 5 journées complètes
- Accueil de 8h00 à 9h00

Infos :
Service de la Culture - Maison des Terrils
161, rue Chantraine - 4420 Saint-Nicolas
Tél. : 04.234.66.53

2024 STAGES D'ÉTÉ
Du service de la Culture - Maison des Terrils

VERS ET VERT

Du 12 au 16 août pour les 7/12 ans
! pas de stage le jeudi 15 août !
de 9h00 à 16h00 - Collations et repas fournis



Un stage au coeur de la nature,
du fun, des découvertes, ...

Prix :

- 7/12 ans : 65,00 € / 4 journées complètes
- Accueil de 8h00 à 9h00

Infos :
Service de la Culture - Maison des Terrils
161, rue Chantraine - 4420 Saint-Nicolas
Tél. : 04.234.66.53

LES EXPOS

A
V
R
I
L

DU 13 AU 28



PHOTOS-PEINTURES

Joseph Dawans

M
A
I

DU 11 AU 26



PHOTOS

Les fleurs du terril

J
U
I
N

DU 1 AU 16



COMIQUES CHROMIÉES

Joseph Paternisi

J
U
I
L
L
E
T

DU 30/06 AU 21/07



PHOTOS

Plan de Cohésion Sociale
Portraits de Femmes

Bibliothèques
Communes de Saint-Nicolas

Service Culture, Patrimoine et Tourisme de Saint-Nicolas

LES BIBLIOTHÈQUES

L'horaire des congés scolaires des bibliothèques

- Du lundi 29 avril au samedi 11 mai 2024
- Du lundi 8 juillet au samedi 24 août 2024

Les lundis :

BIBLIOTHÈQUE DES BOTRESSES

Rue des Botresses, 2 - Tél. : 04.267.70.41
de 16h00 à 18h00

Les mardis :

BIBLIOTHÈQUE TOUT VA BIEN

Rue Tout Va Bien, 120 - Tél. : 04.252.97.14
de 14h00 à 16h00

Les mercredis :

BIBLIOTHÈQUE EMILE JEANNE

Rue Emile Jeanne, 27 - Tél. : 04.267.14.58
de 10h00 à 12h00

BIBLIOTHÈQUE DES BOTRESSES

Rue des Botresses, 2 - Tél. : 04.267.70.41
de 14h00 à 16h00

Les samedis :

BIBLIOTHÈQUE DU VIEUX THIER

Rue du Vieux Thier, 1 - Tél. : 04.267.14.59
de 10h00 à 12h00

Infos : Service de la Culture. Tél. : 04.234.66.53

L'ENVIRONNEMENT

SAVE THE DATE

Journée de l'Abeille et son marché aux Fleurs
Samedi 18 mai 2024 de 10h00 à 17h00

À la Maison des Terrils
Rue Chantraine 161 à 4420 Saint-Nicolas

Informations au 04/234.71.84

Une organisation du service de l'environnement, en collaboration avec le service de la culture, la Maison des Terrils et le Coin de Terre.



VOS DÉCHETS N'ONT PAS ÉTÉ COLLECTÉS ?

Quelques raisons qui peuvent expliquer l'absence de collecte de vos déchets :

DÉCHETS SORTIS TROP TARD ?

Les collectes démarrent à 6h00.

Les déchets doivent être mis à rue après 19h la veille de la collecte ou avant 5h le jour même.

Ne vous fiez pas à l'heure de passage habituel : un changement d'équipe, des travaux, ou tout autre imprévu peuvent entraîner un passage anticipé ou retardé.

En période de canicule, les collectes sont susceptibles de débuter dès 5h du matin.

Si le camion est déjà passé, veuillez rentrer vos déchets et les présenter à la prochaine collecte.

NEIGE, VERGLAS, TRAVAUX ?

Si le camion n'a pas pu accéder à votre rue, veuillez rentrer vos déchets et les présenter à la prochaine collecte. Tous les jours, des dizaines de tournées sont prévues, il n'est donc pas possible de « rattraper » le lendemain ce qui n'a pas été fait la veille.

S'il y a des travaux dans votre rue et que rien n'a été prévu pour la collecte des déchets, veuillez contacter votre commune ou Intradel.

ERREUR DE TRI ?

Vous avez reçu une « main rouge » sur vos PMC ou vos Papiers-Cartons ? Un accroche conteneur noir sur votre conteneur vert ?

Vos PMC, PC ou déchets organiques ont été refusés pour cause de mauvais tri, vous devez retrier vos déchets et les présenter à la prochaine collecte.

Pour toute question sur le tri, veuillez consulter le site Internet d'Intradel www.intradel.be ou contacter son call center au 04/240.74.74. ou par mail à intradel@intradel.be.

PROBLÈME TECHNIQUE ?

S'il y a une accroche jaune sur votre conteneur, cela signifie que nous avons rencontré un problème technique lors de la vidange. Veuillez dans ce cas également contacter Intradel au 04/240.74.74 ou par mail à info@intradel.be afin que l'on programme la réparation ou le remplacement de votre conteneur.

ATTENTION

CONTENEUR DÉFECTUEUX

Votre conteneur est endommagé ?
→ Nous le réparons ou le remplaçons (GRATUITEMENT)

Votre puce est défectueuse ?
→ Nous la remplaçons (GRATUITEMENT)

Quelle raison constatez-vous ?

☐ Votre puce est défectueuse

☐ Votre conteneur est abîmé

☐ Cassette

☐ Réseau

☐ Conteneur tordu

☐ Autre

Merci de contacter INTRADEL au plus vite pour résoudre votre problème et permettre d'éviter des représailles et amendes. SANS OUI, VOTRE CONTENEUR NE POURRA PLUS ÊTRE VIDANGÉ.

DATE : _____

Intradel 04 240 74 74
intradel@intradel.be

DÉCHETS PEU VISIBLES OU SUR TERRAIN PRIVÉ ?

Déposez les déchets de manière visible, le long de la voie publique. Les déchets placés sur un terrain privé ou dans une allée ne seront pas collectés.

OUBLI DU COLLECTEUR ?

Si vous avez respecté les consignes et horaires de dépôt et que vos déchets n'ont pas été collectés, n'hésitez pas à contacter Intradel au 04/240.74.74 ou par mail à l'adresse : info@intradel.be.

Faites-le au plus tard le lendemain du jour de la collecte (excepté pour le vendredi). Tout appel parvenant après ce jour ne pourra pas nécessairement être suivi d'effet.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service environnement de votre commune au 04/234.71.84 ou par mail à environnement@saint-nicolas.be



STOP AUX DÉPÔTS AU PIED DES BULLES À VERRE

Les bouteilles et bocaux en verre, recyclables à l'infini, peuvent être déposés dans les bulles à verre réparties sur la commune.

Si la bulle est pleine, veuillez-vous rendre vers un autre site. Il est strictement interdit de déposer ses verres ou tout autre déchet au pied de la bulle, sous peine d'amende.

Art. 234 du Règlement Général de Police relatif à l'abandon de déchets :

Sont passibles d'une amende administrative en vertu du présent règlement, les comportements suivants :

2° l'abandon de déchets, tel qu'interdit en vertu de la législation en matière de déchets (CSL 11.09.2023)

LES VERTUS DU VINAIGRE – UN PRODUIT ÉCOLOGIQUE MULTI-USAGES

Tout ce que l'on peut nettoyer avec du vinaigre à la maison.

Avec du vinaigre blanc, on peut (presque) tout nettoyer à la maison. Nos conseils et astuces pour bien l'utiliser, sans mauvaise surprise.

Pourquoi s'encombrer de produits d'entretien coûteux quand on peut utiliser du vinaigre pour tout nettoyer à la maison ? Le vinaigre désinfecte, désodorise, dégraisse, prévient et traite les taches minérales (calcaire, tartre...). Tout cela de façon écologique et respectueuse de la santé.

Quel vinaigre utiliser pour le ménage ?

Le vinaigre est un produit naturel, issu de la fermentation de fruits ou de céréales. L'idéal pour nettoyer est un vinaigre d'alcool, ou vinaigre blanc, à 8 % d'acide acétique (minimum 5%).

On le trouve en grande surface, très bon marché. Il y a aussi du bio. Pour les surfaces en contact avec la nourriture, on préfère le vinaigre alimentaire (voir info sur l'étiquette).

Pour quels usages ?

Le vinaigre est un produit multi-usages et écologique. On peut l'utiliser pour les toilettes, les sanitaires, le frigo, la cuisine, les planches à découper, les vitres, les cafetières...

On le dilue souvent dans de l'eau. On l'utilise froid ou chauffé pour plus d'efficacité. Dans ce cas, on fait attention à bien se protéger des vapeurs de vinaigre chaud.

L'odeur vous déplaît ? Faites macérer des écorces de citron et d'orange dans le vinaigre pour le parfumer naturellement.

Utilisations :

1. Assainissant. Le vinaigre assainit les surfaces comme les planches à découper, les plans de travail... On frotte une éponge imbibée de vinaigre sur la surface. Attention aux surfaces sensibles

2. **Anti-calcaire.** Le vinaigre sert à enlever les dépôts calcaires des carafes, des bouilloires, de la robinetterie... On laisse agir une solution vinaigrée au minimum un quart d'heure avant de nettoyer. Pour les endroits difficiles d'accès, comme le pommeau de douche et les robinets, on peut « coller » un support (lavette fine, essuie-tout, papier toilette) imbibé de vinaigre pendant plusieurs heures avant de nettoyer ;
3. **Adoucissant pour la lessive.** Le vinaigre adoucit le linge et ravive ses couleurs. On place un verre de vinaigre dans le bac à adoucissant du lave-linge. L'odeur disparaît au séchage ;
4. **Anti-tartre pour le fer à repasser.** On passe régulièrement un chiffon doux imbibé sur la semelle pour éviter les dépôts. On peut aussi ajouter une cuillère à café de vinaigre dans l'eau du fer à repasser ;
5. **Désinfectant WC.** Le vinaigre sert à entretenir, désinfecter et désodoriser les toilettes. On peut chauffer la solution (3 tasses de vinaigre dans une casserole d'eau bouillante) avant de frotter énergiquement ;
6. **Laver les vitres et miroirs.** Sur les vitres des fenêtres et les miroirs, on pulvérise une solution composée de 1/3 de vinaigre et 2/3 d'eau avant d'essuyer avec une lavette microfibre ;
7. **Désinfecter le frigo.** On utilise le vinaigre pur sur une éponge pour éliminer bactéries et mauvaises odeurs. On évite les joints en caoutchouc que le vinaigre peut attaquer ;
8. **Nettoyer et désodoriser le four à micro-ondes.** On remplit le fond d'un bol avec un mélange 1/2 eau et 1/2 vinaigre. On chauffe puis arrête le four. On attend une vingtaine de minutes sans ouvrir la porte, puis on nettoie la saleté avec une lavette humide ;
9. **Entretenir les tapis.** Pour le nettoyer et en raviver les couleurs, on humidifie son tapis ou sa moquette avec de l'eau chaude vinaigrée. On frotte ensuite avec une brosse. On aère si besoin ;
10. **Déboucher et détacher.** Pour déboucher un évier ou nettoyer des taches incrustées, on peut utiliser du vinaigre et du bicarbonate de soude.

Précautions d'usage

- Il faut éviter le vinaigre dans certains cas :
 - Sur les pierres naturelles comme le marbre, les pierres bleues, le ciment, les pierres calcaires, les surfaces vernies et les autres surfaces sensibles ;
 - Sur les joints de caoutchouc. On dilue le vinaigre pour éviter de les rendre poreux ;
 - Sur les élastiques des vêtements (culottes, langes lavables...) et certains linges synthétiques.
- Ne jamais mélanger du vinaigre avec de l'eau de Javel.
- On évite d'ajouter du vinaigre à une base (cristaux de soude, bicarbonate de soude...) si on n'a pas besoin de la réaction effervescente du mélange. Les projections de la réaction chimique peuvent irriter les yeux. Et le mélange annule les propriétés de chacun des deux produits.
- On commence toujours, en cas de doute, par faire un test sur un petit coin de la surface à nettoyer pour éviter toute mauvaise surprise.

Conservation du vinaigre

On conserve le vinaigre à l'abri de la lumière. Il ne possède pas de date de péremption.



IGG

IMMOBILIER

NOUS
RECHERCHONS
D'AUTRES BIENS

VENI
VIDI
VENDU

ACHAT - VENTE - LOCATION



TÉL : 0489 84 99 99



IGG immobilier



igg_immobilier

www.igg.immo

IGG IMMO SRL AGENCE AGRÉE IPI 509884







PRÉSERVATION DE NOTRE BIODIVERSITÉ : comment lutter efficacement contre le frelon asiatique.

Introduit accidentellement en Europe, le frelon asiatique est en train de coloniser rapidement le territoire wallon. Cet insecte menace directement les abeilles en détruisant leur nid et perturbe les autres insectes sauvages (en moyenne, une colonie de frelons détruit 11,5 kg d'insectes).

Comment le reconnaître ?



Abeille domestique
(*Apis mellifera*)



Bourdon terrestre
(*Bombus terrestris*)



Guêpe commune
(*Vespa vulgaris*)



Frelon européen
(*Vespa crabro*)

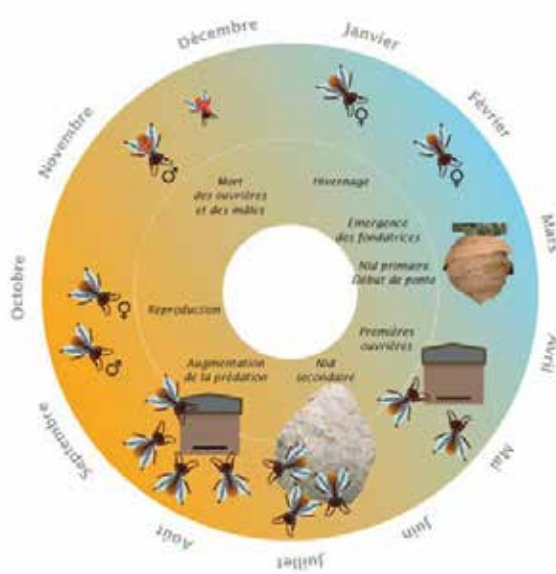


Frelon asiatique
(*Vespa velutina*)

Il mesure environ 3 cm, a un abdomen noir orné d'une large bande jaune-orange et des pattes aux extrémités jaunes.

Il construit de grands nids qui ont l'aspect de grosses boules cartonnées - très souvent en haut des arbres, mais aussi sur des bâtiments ou autres supports.

Comment empêcher la colonisation du frelon asiatique et protéger notre biodiversité ?





1 - En piégeant les reines.
2 - En détruisant les nids.

(une colonie donne une vingtaine de reines fécondes chaque année).

Si vous repérez des frelons asiatiques et/ou un nid, ou en cas de doute, contactez le **service de l'Environnement** (04/234.71.84 – environnement@saint-nicolas.be).

Pour toute information complémentaire :

- Service Public de Wallonie :**
<http://biodiversite.wallonie.be/fr/le-frelon-asiatique.html?IDC=5999>
- Union Royale des Ruchers Wallons :**
<https://www.urrw.be/>

Éd. resp. : AC-Service Environnement, rue Chantraine, 161 - 4420 Saint-Nicolas - Ne pas jeter sur la voie publique.



SRPA

SOCIÉTÉ ROYALE PROTECTRICE DES ANIMAUX



L'impact des événements de la SRPA : un soutien précieux pour les animaux !

La SRPA est bien plus qu'une simple organisation, c'est un refuge dévoué à la protection et au bien-être des animaux. Pour accomplir cette mission, la SRPA organise et participe régulièrement à des événements qui jouent un rôle essentiel dans la vie quotidienne de l'association. Ces événements ne sont pas seulement des rencontres sociales, mais ils sont une source vitale de soutien pour la SRPA et ses résidents à quatre pattes.

L'engagement de la SRPA envers le bien-être des animaux s'exprime dans sa participation active à divers événements communautaires. Par exemple, la SRPA a été présente au Village du Bien-être Animal de la commune d'Ans le 22 octobre 2023, au Salon du Bien-être Animal de la commune de Chaudfontaine le 1er octobre 2023, et à la journée « Bien-être animal et espaces verts de Cointe » le 24 septembre 2023. Ces occasions permettent à la SRPA de sensibiliser le public à l'importance de la protection animale, de rencontrer des amoureux des animaux et de récolter des fonds essentiels pour ses opérations et la pérennité de son activité.

La traditionnelle « Bénédiction des Animaux », qui a eu lieu le 08 octobre 2023, est un événement emblématique de la SRPA. Elle offre aux propriétaires et à leurs animaux une occasion unique de rassemblement, de réflexion et de bénédiction, tout en renforçant les liens entre les êtres humains et leurs fidèles compagnons.



Le « Noël des Animaux », qui a eu lieu le 16 décembre 2023, a été une nouvelle fois l'occasion de célébrer la saison des fêtes en compagnie de nos orphelins. Cet

événement a été un succès. Ce fut en toute simplicité, cette fois, mais que de belles âmes présentes ! Cela donne un tel sens à notre travail.

Votre participation à ces événements est d'une importance capitale. Grâce à votre présence, à votre générosité et à vos aides sous toutes leurs formes, vous êtes les acteurs directs de l'amélioration de la vie des animaux dans le besoin. Vous contribuez à fournir de la nourriture, des soins médicaux, des abris, et surtout, de l'amour et de l'attention.

Continuons d'avancer ensemble, main dans la patte, pour :

Sauver Respecter Protéger Aimer

Nos pensionnaires et toute l'équipe tenons à vous exprimer notre profonde gratitude !

Nous nous réjouissons déjà du plaisir de vous retrouver pour les événements suivants :

- la **porte ouverte du refuge de Vinalmont du 26 mai** de 10h à 17h.
Au programme : balade canine de +/- 5km entre 10h et 14h (PAF 2€ au profit de nos petits protégés), bar et restauration, tombola, ...
- notre **grande Fête du Printemps du refuge de Liège du 16 juin**.
Au programme : démonstration de la brigade canine de Liège avec leurs chiens de travail adoptés au refuge, concours du chien le plus sympa des sympas, château gonflable, jeux concours et grimage pour les petits, photo(s) avec votre animal, visite de nos chiens et chats adoptables, tombola, bar et restauration, etc.
- la **porte ouverte du refuge d'Arlon du 29 juin**.
Au programme : visite du refuge, bar et restauration, ...

Plus d'infos à venir sur notre site et page Facebook !

**Transformez des vies :
Faites un don maintenant !**

Par virement bancaire :
BE16 2400 0200 5274 - BIC : GEBA BEBB

*Le saviez-vous ? Vous pouvez également nous aider avec un legs testamentaire.
Plus d'infos sur notre site internet : www.srpa.net*



Ou en scannant
le QR code avec
votre applica-
tion bancaire (ne
fonctionne pas avec
Payconiq)



Rue Bois Saint Gilles 146 - 4420 Saint-Nicolas
☎ 04 252 96 36 ✉ refuge@srpa.net

www.srpa.net
SRPA asbl



TAXI SOCIAL

Le taxi social adapté aux personnes à mobilité réduite circule depuis plus d'un an.

Il permet la prise en charge de quatre passagers et de deux chaises roulantes. Ce transport est destiné aux personnes pensionnées et/ou handicapées en priorité pour les déplacements d'ordre médical, soit chez le médecin, dans un hôpital de la région liégeoise, chez le kinésithérapeute...

Le taxi social assure également les déplacements pour d'autres nécessités de la vie, notamment les courses ou les démarches administratives.



Les tarifs applicables restent inchangés, soit 2,00 € de prise en charge sur le territoire de la commune et 30 cents du kilomètre en dehors de Saint-Nicolas dans un rayon de 10 km environ.

**Il convient de demander tout transport au Service Social au moins une semaine à l'avance.
Renseignements et prise de rendez-vous auprès de Mademoiselle Thirion 04/254.71.95**

CONFÉRENCES SANTÉ

Le 28 mars dernier, le service de la Santé a organisé une conférence intitulée « **1 gramme de bon sens au service de votre santé** ».

C'est le naturopathe sérésien Daniel Gramme qui animait cette conférence.

Il a donné de nombreux conseils santé aux personnes présentes.

Cette rencontre fut suivie du traditionnel goûter.

La prochaine conférence sur le thème de la maladie d'Alzheimer aura lieu dans le courant du mois de juin.

Renseignements et inscriptions auprès de Mademoiselle Thirion 04/254.71.95

SIVS

Le SIVS (Service d'Inclusion et de Valorisation Sociale) est un service d'accompagnement reconnu et subsidié par l'AVIQ, qui accompagne les personnes porteuses d'un handicap dans la recherche et/ou le maintien de leur autonomie.

Il soutient le/la bénéficiaire dans son projet en respectant son rythme et en valorisant ses capacités d'autonomie ainsi que les potentialités de son entourage. Le service favorise l'exercice des droits et devoirs de la personne en lien avec la citoyenneté en s'inscrivant dans une démarche de partenariat et de travail en réseau.

L'aide que peut apporter le SIVS se joue tant sur l'individuel que sur le collectif et se traduit par l'organisation d'activités (visites, balades...) et sur la réalisation de modules répondant aux besoins des usagers (gestion d'un budget, cuisine, entretien ménager, informatique, correspondance administrative,...)

Le SIVS est donc un lieu d'écoute, d'information, de partage et de développement tant au niveau des idées que des actions déjà énumérées.

Pour exemple, nous avons eu l'occasion, en octobre dernier, de nous rendre à l'exposition « Extra-Muros,

au-delà des murs » à la gare des Guillemins. Nous avons pu réfléchir sur la thématique des murs et de ce qu'ils représentaient dans notre quotidien, qu'ils soient historiques, psychologiques, philosophiques, en observant l'impact qu'ils pouvaient avoir sur notre vision du monde et le regard que le monde porte sur nous.

**Pour plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec le service:
Tél : 04/254.71.97 - Mail : sivs@saint-nicolas.be**



PAPIER MÂCHÉ, PEINTURE :

Le service social est heureux de vous accueillir les lundis de 14h à 17h à son atelier créatif : papier mâché et peinture.

Nous accueillons nos aînés autour d'une activité ludique et créative, pour un moment de convivialité et d'échange.

**Où : Salle Astérix, rue
Buraufosse, 111
à 4420 Saint-Nicolas.**

**Inscriptions souhaitées au
service social : 04/254.20.66**



PERMANENCES SOCIALES

Les assistantes sociales reçoivent les lundi et jeudi de 9h à 11h et le mardi de 14h à 16h sans rendez-vous et se rendent également au domicile des personnes à mobilité réduite pour toutes démarches concernant les pensions, les allocations pour personnes porteuses d'un handicap, les différents avantages sociaux...

Depuis peu, le Service Social du SPF Sécurité Sociale (Direction Générale Personnes Handicapées), en collaboration avec le Service Social Communal, organise des permanences afin d'informer les personnes présentant un handicap et leurs proches sur leurs droits (aides qui peuvent être octroyées, renseignements administratifs, interventions financières, questions précises sur leur dossier...).

**Les permanences se tiennent à l'Administration Communale (3^{ème} étage)
les 2^{èmes} mardis du mois de 9h00 à 11h30.**

Pour tout renseignement : 04/254.20.66



CONGRATULATIONS A LA CENTENAIRE

Le 23 février dernier, le Service Social Communal et son échevin Michele Alaimo ainsi que notre Bourgmestre Valérie Maes ont eu l'honneur de célébrer les 100 ans de Madame Maria Sneyers.

Depuis quelques mois, elle vit à la résidence St François à Tilleur.

Le personnel, les autres résidents ainsi que les membres de sa famille l'y entouraient en ce jour festif et exceptionnel.



Cette charmante dame au caractère jovial est toujours très élégante.

Nous la félicitons pour son centième anniversaire et lui souhaitons encore une douce continuité et une bonne santé.

**VOUS ETES
INTERESSE.E ?**

**Vous pouvez prendre
contact avec :**

Maxence THIRION
assistante sociale au Service
Social

04/ 254.71.95
maxence.thirion@saint-nicolas.be

Yvette HERRENT
Responsable du Service Social

**Saint
Nicolas**

**COMMUNE DE
SAINT-NICOLAS**

RUE DE L'HÔTEL COMMUNAL 63
4420 SAINT-NICOLAS

**PROJET
VOLONTARIAT**

**Le Service Social de la
commune
de Saint-Nicolas recherche
des volontaires !**

**QU'EST-CE QUE LE
VOLONTARIAT ?**

Le volontariat est une activité
exercée :

- Gratuitement
- Librement
- Au profit d'autrui
- En dehors du cadre familial et
amical
- Dans un cadre organisé

Aide que vous
pourriez apporter :

- Aide au déplacement
- Aide pour les courses
- Aide pour les démarches
administratives
- Aide pour le jardinage

**"Faites le bien par petites
bouts, là où vous êtes,
car ce sont tous ces
petits bouts de bien, une
fois assemblés, qui
transforment le monde."**

Desmond Tutu

**POURQUOI ÊTRE
VOLONTAIRE ?**

Pour participer au mieux-être de la
collectivité

- Pour aider les autres
- Pour s'amuser
- Pour se sentir utile
- Pour faire de belles rencontres
- Pour partager ses compétences



LE SERVICE DES SPORTS PROPOSE DES COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE POUR LES SENIORS

A Montegnée : Hall Omnisports de la rue Pasteur.
Tous les mercredis de 10h00 à 11h00.

A Montegnée : Salle de fitness rue Paul Janson.
Tous les mardis et les vendredis de 10h30 à 12h00

**Venez nombreux participer à ce programme de gymnastique adaptée,
dispensé par un professeur d'éducation physique.
Renseignements : Service des Sports : 04/254.71.39.**

VACANCES SPORTIVES .

Participez aux vacances sportives organisées par le service des Sports. Chaque année, les vacances sportives accueillent plus de 120 enfants par session !

Dès 3 ans, et répartis par groupe d'âge, les participants partent à la découverte d'une série d'activités sportives diversifiées. A côté des classiques comme le basket, le hand-ball, la psychomotricité ou la natation, on trouve des sports plus inhabituels comme le tennis, l'unihoc, l'escalade, le tchoukball, le kinball ou le V.T.T. et le ski de fond en saison.

Lors de chaque stage, le dernier jour, un petit déjeuner et un souvenir sont offerts à tous les participants.

Les prochaines vacances sportives auront lieu :

Printemps 2024 : du 29/04 au 03/05/24

Juillet 2024 : du 08/07 au 12/07/24

Août 2024 : du 05/08 au 09/08/24

Renseignements et inscriptions : Service des Sports : 04/254.71.39.





Talon d'inscription:

Nom et prénom :

Date de naissance:

Adresse:

Téléphone:

Je soussigné, autorise mon enfant à participer aux vacances sportives.

Signature:



Nous proposons 4 activités par jour dont:

Escalade
Basket-Ball
Football
Handball
Gymnastique
Badminton
Judo
Tennis
Athlétisme
Patinoire
Psychomotricité
Unihoc
VTT
Natation
...



Hall omnisports
14 Rue Pasteur, 4420 Saint-Nicolas

Pour le Collège,
La Bourgmestre: Maes Valérie
Le Directeur Général: Pierre Lefebvre
L'Echevin des sports : Mathy Arnaud

Envie de faire du sport?

Rejoins-nous aux
stages
multisports
de
Saint-Nicolas
organisés par
l'Echevinat des
Sports



Vacances de Pâques

29-30/04 et 02-03/05/24
Inscription jusqu'au 22/04/24 !
(accueil dès 8h00)

ATTENTION! Inscriptions limitées et uniquement par mail!
Elle devra être validée par le service des sports !
Le stage est accessible de 3 à 15 ans

Vacances d'été

du 08/07/24 au 12/07/24
du 05/08/24 au 09/08/24

Prix du stage pour une semaine (de 3 à 15 ans):

- 40€ * (assurance comprise)
- 32€ à partir du 2ème enfant.
- 25€ par enfant pour les familles nombreuses (même si inscription d'un seul enfant).

Equipement : tenue sportive et pique-nique pour le repas de midi

Inscription via le compte
BE63 0910 1242 3608
en mentionnant dans la communication le nom, le prénom et la date de naissance

Pour tous renseignements complémentaires ou inscriptions:

Le Service des Sports
rue de l' Hôtel Communal 63,
4420 Saint-Nicolas
vacances.sportives@hotmail.com
ou
04 254 71 39

Natation
1x semaine

De
9h30 à 16h
avec garderies
gratuites dès 8h à
9h30 et de 16h à
17h00

Petit-déjeuner
offert à tous les
participants le
vendredi matin.

Pour
les enfants de
moins de 5ans:
de 9h30 à 12h30 avec garderie
dès 8h.
Au prix de 22€
28€ pour les familles nombreuses

Possibilité de garderie de 13h à
17h (avec un supplément
de 16€/semaine)

Gianni Dolce
Responsable du service
des sports

• Si
les revenus
parentaux sont inférieurs à
20.000€ brut/an, une réduction
conséquente sera possible sur
présentation du dernier extrait de
rôle (réduction exclusivement
réservée aux habitants de la
commune de
Saint Nicolas.

8,90 €

Le plat

1,20 €

La soupe

Le
Lagon Bleu

Livraison de repas à domicile

Depuis **30 ans**, la **qualité** et la **sécurité**
constituent les piliers du contrat de
confiance.

Nos menus sont élaborés sous les conseils
d'une **diététicienne-nutritionniste**
pour garantir tant un équilibre nutritionnel
qu'un plaisir gustatif.

Le menu consiste en **une variété de plats**
qui changent tous les mois.
Nous adaptons les repas en fonction de vos
envies et de votre **régime alimentaire**.

Le choix de nos fournisseurs se dirige princi-
palement vers les **locaux**, les **régionaux**.
Le **circuit court** est également adapté lors
des achats par notre service administratif.

10 rue du Progrès,
4821 Andrimont
Belgique
Tél. : 087/44.52.93
info@lelagonbleu.be
www.lelagonbleu.be



Notre service est plus qu'une livraison,
c'est un rendez-vous.



LES CENTRES DE PLEIN AIR

Durant la période de vacances estivales, le service des Sports de l'Administration communale de Saint-Nicolas organise des centres de plein air (plaines de jeux).

Deux sites accueillent les enfants selon leur âge, dans les installations de l'école primaire de la Coopération (6 à 12 ans) et de l'école maternelle de la Coopération (3 à 5 ans).

Ils fonctionneront de 9h30 à 16h30, avec des garderies dès 8h00 pour le matin et jusque 17h00 pour l'après midi.

Des activités diversifiées et ludiques seront proposées, notamment le projet " je suis conso'malin " et des journées d'informations avec Intradel.

On citera également parmi d'autres activités, des excursions au Monde Sauvage, au préhistomuseum Ramioul, au mont Mosan, à la Maison des Terrils, à la ferme pédagogique et une sortie piscine hebdomadaire.

*Les prochaines Plaines de jeux auront lieu au printemps **du 29 avril au 10 mai 2024** et en été **du 08 juillet au 23 août 2024**.*

Lors de l'inscription, la participation aux frais sera de 10,00 €/semaine ou 5,00 €/semaine à partir du 2^{ème} enfant. Une collation sera distribuée à chaque enfant tous les jours.

POUR VOS PETITES RÉCEPTIONS :

- **La salle de Buraufosse**, située rue du Stade en face du numéro 100 à Tilleur, est prévue pour +/- 80 personnes assises.

Elle est équipée d'une cuisine professionnelle électrique, frigos, congélateur, micro-onde, 2 fours électriques, machine à café et d'un bar avec pompes à bière.

Prix de la location: 325,00 € (nettoyage compris).

Renseignements : Service des Sports 04/254.71.39



Salle « Cop » rue du Stade à Tilleur

- **La salle VIP du stade de Buraufosse**, située rue du Stade 85 à Tilleur est prévue pour +/- 50 personnes assises.

Elle est équipée de frigos, micro-onde, 2 machines à café (tasses et sous-tasses), et d'un bar pour des événements comme des cérémonies funéraires, cours, formations, réunions, baptêmes et festivités familiales (DJ non autorisé).

Prix de la location: 250,00 €

« SPORTISSIMO » : LE 2 JUIN 2024

Journée désormais incontournable, Sportissimo aura lieu le dimanche 2 juin, de 12h à 18h.

La plaine extérieure du hall Pasteur accueillera de nombreux châteaux gonflables pour petits et grands (circuit de go-kart, pyramide, safari...), du grimage, magiciens, théâtre de marionnette et les balades à poney.

Nous assisterons à des démonstrations de G.R.S., d'arts martiaux, de gymnastique et de kick boxing.

Une petite restauration sera proposée par le Comité de quartier du Pansy.

De nombreuses initiations sportives seront proposées à l'intérieur du hall omnisports (kick boxing, judo, ju-jitsu, escalade, tennis de table, gymnastique rythmique sportive, gymnastique sportive, " Minibulles ", psychomotricité ...).

JE MARCHÉ POUR MA FORME

La première édition de **JE MARCHÉ POUR MA FORME** à Saint-Nicolas a remporté un franc succès, avec plus de 70 inscriptions !

L'asbl Sport et Santé, en collaboration avec le Zatopek magazine, nous a proposé de mettre en place sur la commune de Saint-Nicolas leur nouvelle activité sportive qui consiste à découvrir la marche à pied active.

Ce programme s'adresse à des marcheurs mais aussi à des personnes peu ou pas sportives souhaitant améliorer leur forme physique.

Les séances sont dispensées deux fois par semaine (les lundis et mercredis à 19h, au départ du site du Bonnet).

Les séances durent plus ou moins une heure.

Malgré une météo automnale capricieuse, les marcheurs sont restés motivés durant les douze semaines d'entraînement.

Encadrés de six coachs brevetés, les participants ont parcouru les rues de Saint-Nicolas en découvrant, pour la plupart, des passages et sentiers méconnus.

Une centaine de kilomètres ont été avalés par nos marcheurs pour au final réaliser un brevet de 10km sur une durée d'1h45.

Cette session s'est clôturée par la remise d'un diplôme, suivi du verre de l'amitié et d'un repas ; le tout dans une ambiance conviviale.

Une nouvelle session printemps 2024 a débuté ce lundi 4 mars.

C'est reparti pour douze semaines de marche tous les lundis et mercredis à 19h00 sur le site du Bonnet



JE COURS POUR MA FORME

Pour la quinzième année consécutive, notre commune a débuté ce mardi 5 mars 2024 une nouvelle session de "Je Cours Pour Ma Forme".

Grâce aux deux niveaux (0-5 km et 5-10 km), le programme de l'Asbl Sport et Santé en collaboration avec Zatopek magazine est accessible à toutes les personnes qui souhaitent découvrir ou maîtriser davantage les bienfaits de la course à pied.

L'activité est encadrée par quatre coachs dynamiques brevetés.

Les principaux objectifs du programme sont la santé et la convivialité.



Au terme des douze semaines d'entraînement, notre service des Sports organise un passage de brevet avec la remise d'un diplôme suivi d'un verre de l'amitié et d'un repas convivial.

Pour la session d'automne 2023, notre objectif était aussi de rassembler les deux disciplines sportives lors du repas de clôture afin que les participants puissent se rencontrer et échanger leur ressenti.





NOS ÉCOLES À LA UNE

École de l'Espérance - L'écologie à la portée des enfants

Nous, les élèves de 5^{ème} primaire B de l'école communale de l'Espérance, avons décidé de participer cette année à un projet visant à réaliser des bonnes actions pour la planète.

Plusieurs gestes ont été effectués au sein de l'école grâce à la création d'une «Eco-team ». L'Eco-team, c'est un groupe d'élèves qui réfléchit aux actions à mener pour préserver la nature. Par exemple, nous avons organisé la journée « zéro déchet » dont l'objectif était de ne ramener aucun déchet perdu à l'école en prenant par exemple une gourde, une boîte à tartines, une collation sans emballage (voir photo).

Nous avons aussi réalisé « un écomusée », c'est un petit musée montrant des objets fabriqués avec des déchets recyclables de la maison (voir photo).

Nous avons également créé des pancartes que nous avons affichées dans les couloirs de l'école pour aider au tri des déchets ou pour sensibiliser les élèves et professeurs à éteindre les lumières quand on n'occupe plus un local.

Un arbre fruitier, offert par le service de l'Environnement de Saint-Nicolas lors de la journée de l'arbre, a été planté près de la cour des petits.

Et nous avons encore d'autres idées pour la suite...

École de l'Espérance - Quand l'école économise l'énergie.

Cette année, nous, les élèves de 5^e année A de l'école de l'Espérance, participons à un défi proposé par « Génération Zéro Watt ». Le but de ce défi consiste à économiser l'énergie électrique au sein de l'école afin de faire diminuer la consommation et la facture.

Pourquoi?

Nous utilisons trop d'énergie, nous la gaspillons et nous devons tous faire attention à ne pas polluer davantage la planète. Cette année, notre but est de réaliser des économies d'électricité en faisant la chasse au gaspillage.

Comment faire ?

Pour y arriver, nous avons décidé de poser de petits gestes simples:

- Éteindre les lumières quand nous quittons la classe, les toilettes ou les couloirs.
- Faire entrer la lumière extérieure en ouvrant les tentures.
- Débrancher les appareils électriques non utilisés. Par sécurité, nous utilisons des multiprises avec interrupteurs. Comme cela, pas de risque en manipulant les prises.

Comment vérifier nos progrès ?

Chaque semaine, nous relevons les indices de consommation électrique au compteur et reportons les résultats sur un graphique. Nous surveillons l'énergie que nous avons consommée et nous remarquons déjà des diminutions.

A la fin de l'année, nous comparerons notre consommation avec celle de l'année passée.

TOUS ENSEMBLE ON VA REUSSIR !

Ça se passe à l'école des Peupliers

Depuis la rentrée des classes, dans notre petite école maternelle, nous avons déjà réalisé de nombreuses activités pour découvrir le monde qui nous entoure et utiliser notre nouveau matériel d'apprentissage.

Nous avons notamment visité la Ferme du Boca et rencontré les animaux, nous avons visité l'exposition

PAN ART, nous nous sommes promenés dans le Parc de Cointe au moment de l'automne, nous avons découvert l'Aquarium de Liège et ses merveilleux poissons, nous avons joué dans la neige.

Nous utilisons également notre nouveau matériel d'apprentissage dans nos ateliers. Grâce à toutes ces activités et tous nos apprentissages, nous devenons de plus en plus autonomes.

Vivement les prochaines surprises pour continuer à nous enrichir et à découvrir de nouvelles choses. Il fait vraiment bon vivre à l'école des Peupliers !

L'école des Botresses à l'OPR de Liège

Ce jeudi 19 octobre 2023, les élèves de l'école communale des Botresses ont eu la chance de découvrir l'Orchestre Philharmonique Royal de Liège.

Durant une heure de plaisir, confortablement assis dans les sièges en velours rouge de la Salle Philharmonique, ils ont assisté à un concert spécialement conçu pour eux.

Ils ont découvert l'histoire de Lola, une enfant épanouie, dont le père, un jour, s'endort si profondément que plus rien ne peut le réveiller. Ce jour-là, l'harmonie joyeuse et vivante de sa famille s'envole. Lola perd ses consonnes : plus moyen de s'exprimer ni de faire sortir les mots de sa bouche. En retrouvant ce message de son père : « Ma chérie, si tu veux trouver l'harmonie, cherche l'Indigo », Lola décide de partir à la recherche de l'Indigo, persuadée que la septième couleur de l'arc-en-ciel, comme la septième note de la gamme musicale, fera renaître l'harmonie disparue.



Nos élèves sont revenus enchantés de cette merveilleuse expérience.

Commémoration de l'Armistice - école des Botresses



Ce 10 novembre 2023, les élèves de 5ème et de 6ème années de l'école des Botresses ont participé aux commémorations de l'Armistice.

Grâce au travail mené en amont par leurs titulaires, aux explications de Monsieur Janssen, représentant national de la section des Anciens Combattants, ils ont pu saisir toute l'importance – et la chance – de vivre dans un pays démocratique où la guerre ne fait plus rage, ce qui n'est malheureusement pas le cas dans d'autres contrées...

Il est de notre devoir d'adulte de perpétuer ces cérémonies auprès des générations futures pour que plus jamais des atrocités telles que les deux guerres mondiales ne se reproduisent.

Les élèves de l'école Tout Va Bien embarquent dans la machine à remonter le temps

Le lundi 4 décembre 2023, les élèves des classes de cinquième et sixième primaires de l'école Tout Va Bien se sont rendus au Musée gallo-romain de Tongres pour remonter le temps jusqu'à l'époque de Jules César et d'Ambiorix.

Après avoir parcouru les ruelles du centre historique de la jolie ville de Tongres, les enfants ont eu accès au Musée gallo-romain. Un très bel espace muséal interactif, réparti sur trois niveaux, qui regroupe plus de 2200 objets authentiques



représentatifs des civilisations qui ont vécu dans cette région depuis la préhistoire jusqu'au haut moyen-âge.

La journée a débuté par une activité en groupes visant à cerner les différences entre les civilisations gauloise et romaine. Les enfants étaient répartis en « équipes » pour une mise en scène leur permettant de se vêtir et de s'équiper à l'identique d'un guerrier gaulois et d'un légionnaire romain. Ils ont ensuite exploré deux des salles du musée, l'une consacrée aux premiers gaulois et l'autre aux romains et aux innovations qu'ils ont amenées sur nos terres. Ils étaient accompagnés par des guides qui ont commenté les objets exposés et les installations réalistes du musée. Enfin, la journée s'est conclue par une partie de « Monopoly gallo-romain », un jeu de questions géant au cours duquel les enfants ont pu réinvestir les connaissances acquises durant leur visite du musée et ainsi voyager sur un plateau de jeu à l'image de la ville antique de Tongres.

Avant de prendre la route du retour, les enfants ont reçu des cadeaux de la part des guides du musée : objets souvenirs ainsi que des entrées gratuites pour revenir en famille afin de poursuivre l'exploration de ce site historique et touristique à quelques kilomètres à peine de Liège.



Brocante à l'école Van Belle / Platanes

Le 11 novembre 2023, les enseignants des écoles Van Belle et Platanes ont organisé une brocante et une bourse aux jouets.

Malgré le temps maussade, les brocanteurs étaient au rendez-vous.

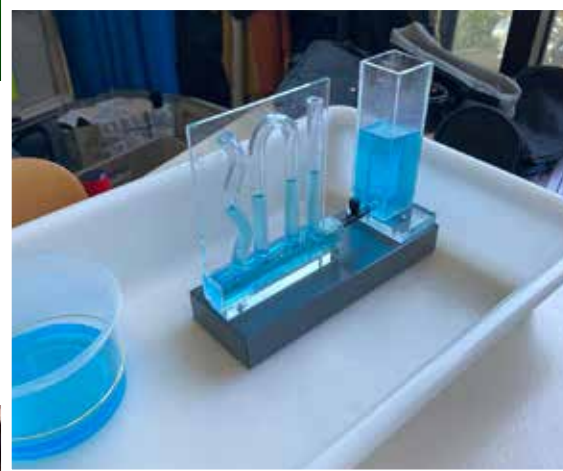
Que demander de mieux ? L'ambiance était de la partie.

Merci aux participants pour votre intervention.





Sciences en fête à l'école Chiff d'Or (suite)





SAINT-LAMBERT

Le mercredi 17 janvier, nous avons pris le train à 9h00 à la gare de Liège-Guillemins, juste avant que le pays ne soit recouvert de neige.

Après un trajet en train, puis en métro, enfin en tram, nous sommes arrivés avec nos bagages à la main, au Parc Parmentier, à Woluwe-Saint-Pierre. C'est dans un des pavillons, très bien aménagé, que nous nous sommes installés.

Nous avons pris un premier repas avant de reprendre le tram et le métro pour aller découvrir le célèbre Atomium qui a été créé pour l'Exposition Universelle de Bruxelles en 1958. Tout comme la Tour Eiffel, il était prévu qu'on le démonte quelques mois plus tard, mais heureusement, ce ne fût pas le cas.

Pour la plupart d'entre nous, c'était la première fois que nous en visitons l'intérieur, jusqu'à atteindre la sphère la plus haute grâce à l'ascenseur qui était le plus rapide à l'époque (5 mètres par seconde). Nous nous trouvions alors à 102 mètres du sol.

Le lendemain, nous sommes allés visiter le Musée de la Banque Nationale. Nous y avons découvert, entre autres choses, qu'avant



l'Euro (qui a fait son apparition dans nos portefeuilles en 2002), en Belgique, la monnaie était le franc belge.

Nous avons mangé notre sandwich à la Halle Saint-Géry, dans le centre de notre capitale.

L'après-midi, nous avons surpris notre cerveau en parcourant le Musée des Illusions. Nous avons constaté que notre cerveau nous joue parfois des tours...

Le vendredi matin, nous avons rangé les chambres et préparé nos valises pour le retour.

Mais avant de reprendre le train, nous avons visité le Musée des Sciences Naturelles. Il s'agit d'un très grand bâtiment à l'intérieur

duquel on peut parcourir plusieurs étages. Nous y avons découvert des squelettes de dinosaures, leurs habitudes alimentaires, comment ils ont disparu... Nous avons également visité l'étage dédié aux espèces vivantes avec de nombreux animaux représentés en taille réelle. Malgré l'absence de guide, nous avons appris beaucoup de choses différentes, notamment grâce à des panneaux interactifs.

Le train nous a ensuite ramenés à Liège, où les parents nous attendaient impatiemment. Heureusement, nous avons eu tout un weekend pour leur raconter toutes nos découvertes, mais surtout, pour nous reposer...



Vivement les prochaines classes de dépaysement !!!

Les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaire de l'Ecole Saint-Lambert de Montegnée et leurs professeurs.





LE COMMERCE LOCAL

MISSIONS

- Gestion de l'application de la loi sur le repos hebdomadaire des commerçants et heures de fermeture des commerces.
- Organisation des fêtes foraines sur le territoire communal.
- Gestion des demandes d'occupation du domaine public par les commerçants.
- Gestion de l'application de la législation régissant la signalisation des établissements d'utilité publique et des entreprises sur la voirie communale.
- Aide aux commerçants : conseils et informations d'ordre général pour la création d'entreprise ou de commerce.
- Aides diverses en vue de la valorisation du commerce local (soutien aux associations de commerçant, participation aux organisations de manifestations à caractère commercial, braderies, brocantes, marches gourmandes, marchés de Noël etc.)
- Relations et coordination avec le Registre de Commerce, la Chambre des Métiers et Négoces, l'Administration de l'Inspection des Affaires économiques, la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Liège.
- Gestion de toutes les autorisations et demandes introduites par les indépendants et professions libérales.

MODALITÉS

Les commerçants et forains prennent contact avec le service pour mettre au point l'application pratique des règlements en la matière.

SWITTEN Laurence Responsable
NULENS Stéphanie Employée d'administration

IMPORTANT

Pour chaque nouvelle ouverture de commerce, le futur commerçant doit absolument passer par le service du développement économique. Il en va de son intérêt afin d'être en ordre avec les différents documents de mise en conformité.

Le service du développement économique organise également une ouverture officielle dont la publicité est diffusée gratuitement une fois dans le bulletin communal.

Afin de remettre à jour nos listings, nous demandons aux commerçants de prendre contact avec notre service au 04/252.98.90

NOUVEAU : PRIME AUX NOUVEAUX COMMERCES

LA COMMUNE DE SAINT-NICOLAS OFFRE UNE PRIME POUR L'INSTALLATION D'UN NOUVEAU COMMERCE SUR SON TERRITOIRE !

Afin d'encourager le développement du commerce de première nécessité et de qualité en apportant un soutien financier aux nouveaux commerçants ainsi qu'aux artisans, la commune de Saint-Nicolas propose une prime pour l'installation d'un nouveau commerce sur son territoire !

Ce soutien a pour objectif d'aider artisans et commerçants à lancer leur activité ainsi que de dynamiser et accroître l'attractivité commerciale à Saint-Nicolas en y encourageant les commerces de proximité et la mixité de l'offre commerciale.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur notre site communal : www.saint-nicolas.be

LES COMMERCES

• RETOUR VERS LA FRITURE

Envie de frites savoureuses et croustillantes ... Vous êtes à la bonne adresse !!!

Mariella, Alex et Daniel vous gâteront également avec leurs délicieux burgers ...



Où : Rue Pavé du Gosson 315 – 4420 Saint-Nicolas

Tel : 0470/58.24.32.

Ouverture : Lundi et mardi de 17 :00 à 21 :30

Mercredi, jeudi vendredi samedi et dimanche de 11 :30 à 14 :00 et de 17 :00 à 21 :30

• LE P'TIT CREUX

Après une petite pause depuis 2018, la pétillante Aline est de retour sur Tilleur pour notre plus grand plaisir ...

Parmi ses spécialités : le boulet au poivre, la sauce provençale et le routier dans son délicieux pain rustique...



Où ? rue du Cimetière 2 - 4420 Saint-Nicolas

Tel : 0490/22.58.34.

Ouvert du lundi au vendredi de 11:30 à 13:30 et de 17:30 à 20:30...

Fermé le samedi, le dimanche et jours fériés ...

N'hésitez pas vous ne serez pas déçus !



PROGRAMME 2024 (A CONFIRMER)

- **Du 03 au 06 mai 2024 : Fête Foraine Tilleur**
- **19 mai 2024 : Brocante**
- **15 et 16 juin 2024 : Fête des Commerçants**
- **15 septembre 2024 - 3^{ème} Marche Gourmande**
- **Du 12 décembre au 15 décembre 2024 : Marché de Noël**

RETROSPECTIVE

14^{ème} édition du Marché de Noël

Un moment très festif et familial ...

Du 14 au 17 décembre dernier le service du Développement économique organisait sa 14^{ème} édition du Marché de Noël sur le site de la Maison des Terrils.

Durant ces quatre jours, nos commerçants vous ont proposé de délicieux produits de bouche, des bières de Noël, du vin chaud, des cocktails et beaucoup d'autres choses, le tout dans une ambiance chaleureuse.

Nous sommes particulièrement fiers cette année de vous avoir proposé chaque soir une très belle affiche, ainsi que notre « Après-midi famille » du dimanche durant laquelle vous avez pu rejoindre le site en petit train afin de rencontrer vos personnages Disney préférés, le Père Noël ainsi qu'un sculpteur de ballons et une grimeuse.



Un moment magique pour les petits comme pour les grands...

Nous vous disons d'ores et déjà à l'année prochaine !!!

Nous tenons à remercier le Comité de Quartier du Pansy qui répond présent à chacune de nos activités.

PROCHAIN EVENEMENT



LISTE DES JOURS DE DÉROGATION POUR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS SOUMIS A L'OBLIGATION D'OBSERVER UN JOUR DE REPOS HEBDOMADAIRE ANNÉE 2024 POUR LA COMMUNE DE SAINT-NICOLAS

1 ^{er} dimanche soldes d'hiver (dimanche 07-01-2024)	semaine du mercredi 03-01 au lundi 08-01	1 jour
Saint-Valentin (dimanche 11-02-2024)	semaine du lundi 05-02 au mercredi 14-02	1 jour
Pâques (dimanche 31-03-2024 et lundi 01-04-2024)	semaine du lundi 25-03 au mardi 02-04	2 jours
Fête du travail (mercredi 01-05-2024)	semaine du lundi 29-04 au mercredi 01-05	1 jour
Fête des Mères (dimanche 12-05-2024)	semaine du mardi 07-05 au lundi 13-05	1 jour
Fête des Pères (dimanche 09-06-2024)	semaine du mardi 04-06 au lundi 10-06	1 jour
1 ^{er} dimanche soldes d'été (dimanche 07-07-2024)	semaine du lundi 01-07 au dimanche 07-07	1 jour
Assomption (Jeudi 15-08-2024)	semaine du lundi 12-08 au vendredi 16-08	1 jour
Weekend du client (Dimanche 06-10-2024)	semaine du vendredi 04-10 au lundi 07-10	
Toussaint (vendredi 01-11-2024)	semaine du mardi 29-10 au lundi 04-11	1 jour
Saint-Nicolas (dimanche 04-12-2024)	semaine du samedi 30-11 au vendredi 06-12	1 jour
Noël + Nouvel an (dimanche 15-12-2024 dimanche 22-12-2024 dimanche 29-12-2024)	semaine du lundi 09-12 au dimanche 29-12	3 jours ----- 14 JOURS



L'EMPLOI



Espace Emploi Saint-Nicolas en collaboration avec La Mirel ASBL et le Plan de Cohésion Sociale renforce sa proposition d'aide aux demandeurs d'emploi de l'entité.

Missions de l'Espace Emploi Saint-Nicolas :

1. Assurer au niveau local un accueil direct et personnalisé à tout demandeur d'emploi ou de formation.
2. Fournir une information précise en matière d'insertion ou de réinsertion socioprofessionnelle en relation avec la problématique de l'emploi et ce dans un souci de coordination sociale efficace.
3. Développer son action préférentiellement à destination des publics-cibles, en vue de les conduire vers un emploi durable et de qualité en s'appuyant sur des actions de formation professionnelle, organisées en partenariat avec différents organismes privés et/ou publics.
4. Soutenir les bénéficiaires dans un processus d'acheminement des demandeurs d'emploi vers des niches d'emploi détectées par notre association.
5. Des activités de bilan de connaissances, la connaissance de soi.
6. Le ciblage du ou des postes de travail envisagés.
7. L'évaluation des compétences nécessaires à ce(s) poste(s) de travail en termes de savoir, savoir-être, savoir-faire.
8. Des gestions individuelles et/ou collectives des participant(e)s afin d'évaluer régulièrement leur évolution, de connaître leurs desiderata.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec l'un des collaborateurs :

Françoise CLAESSENS

0495/94.80.90 – espace.emploi@saint-nicolas.be

Tout demandeur d'emploi de plus de 25ans.

Mauricette MICHEL

0476/96.56.99 – mauricette.michel@mirelasbl.be

Conditions MIREL

<https://www.mirelasbl.be/chercheur-demploi>

Jonathan OLIVIERI

0470/60.51.89 – jonathan.olivieri@saint-nicolas.be

Public 18/25ans

NEETS

Espace Emploi est ouvert au public **UNIQUEMENT SUR RDV** : du Lundi au Vendredi et se situe au 3^{ème} étage de l'Administration Communal de Saint-Nicolas. Rue de l'Hôtel Communal 63 – 4420 Saint-Nicolas.





SALON DU LOGEMENT

Le 27/04/2024

De 10h00 à 17h00

RÉNOVATION

MONTAGE FINANCIER

PRIMES

ÉNERGIE

LÉGISLATION

**VOUS AVEZ UNE QUESTION?
CELA MÉRITE RÉPONSE!**

Organisé par l'Agence Immobilière Sociale
"Aux Portes de Liège", en partenariat avec

ADL
AWANS

Awans

VILLE D'ANS

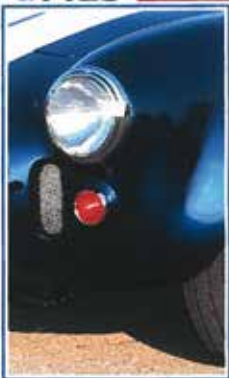
Saint Nicolas

Agence Immobilière Sociale
"Aux Portes de Liège"

Maison des villages, Rue Noël Heine 3, 4340 AWANS

Entrée libre

CARROSSERIE FRANSEN & FILS



CARROSSERIE TOUTES MARQUES
AGRÉÉ TOUTES COMPAGNIES
info@carrosseriefransenliege.be

☎ 04 226 62 70
Rue A. Renson, 104 - 4420 St-Nicolas

NicoSEL : votre Repair Café à Saint-Nicolas depuis 2018

Repair café environ 3 fois par an

Rendez-vous dîner à Ikea Hognoul
chaque mois

Voyage 2 fois par an

Des balades, sorties, dîner, fêtes...

Participez à nos 2 prochains
Repair Café

Les dimanches

- 25 août Salle Culturelle de Tilleur
661, rue Ferdinand Nicolay 4420 Saint-Nicolas

- 17 novembre salle "fond des rues"
1, rue Frederic Braconnier 4420 Saint-Nicolas

Certaines de nos activités accessibles via une inscription annuelle de 15€

Contact : Frans Maggio - 0495 38 38 13 - fransmaggio3@gmail.com

Province
de Liège
Social

https://www.nicosel.be

Saint
Nicolas

REPAIR CAFE



LES SÉPULTURES

« La mort laisse une peine que personne ne peut guérir.

L'amour laisse un souvenir que personne ne peut voler »

C'est une grande année pour le service des Sépultures ! Le projet « Phoenix » dont nous vous avons déjà parlé sortira de terre ! Le dossier de demande de subsides a été validé par l'autorité de tutelle. Nous remercions par la même occasion les collègues du service des Travaux ainsi que la Direction générale pour leur précieuse aide à l'élaboration du dossier PIC.

Ce magnifique agrandissement du cimetière de Tilleur est une nécessité réelle pour la population de Tilleur. Bien souvent lors d'un décès, la famille tente de choisir le cimetière le plus proche pour le dernier voyage de son défunt.

Ce besoin est en réalité un rapprochement afin de se rendre le plus souvent possible sur la tombe de leur aimé, disparu trop tôt.

L'équipe du service des Sépultures, administratifs et fossoyeurs réunis, tente de répondre aux demandes le plus humainement possible. Pour cette poignée d'hommes et de femmes, ce n'est pas un travail mais un dévouement que de rendre le chagrin moins lourd à porter.

RAPPEL IMPORTANT: l'entretien des tombes

Depuis des années, nous ne cessons de rappeler les points repris ci-dessous. Cependant, nous constatons tristement que l'entretien des tombes n'est guère suivi...

L'entretien des cimetières est à la fois à charge de la commune et des familles.

Merci aux familles de ramasser les fleurs encore en place depuis la Toussaint.

A charge de la commune :

- La gestion globale, la surveillance, la gestion de l'accès et des travaux.
- L'entretien de l'espace compris entre les tombes, sauf exception.
- La gestion végétale et le désherbage des espaces minéralisés.
- Les concessions non renouvelées une fois l'échéance passée ou reconnues en état d'abandon.
- La gestion des zones non-encore affectées.

A charge des familles ou ayants droit

- L'entretien de concessions privées, en ce compris le nettoyage de la sépulture, son fleurissement, le retrait de la végétation non désirée, la réparation des monuments, ...

En cas de défaut d'entretien de la concession, voire de constat d'abandon ou de risque pour la sécurité ou la salubrité publique, le Conseil Communal peut mettre fin au droit des concessions si la remise en parfait état n'est pas effectuée endéans le délai imposé.

Toutes les anciennes concessions à perpétuité qui n'ont pas fait l'objet d'un renouvellement sont arrivées à échéance le 31 décembre 2010. En conséquence, sauf renouvellement introduit, la commune peut reprendre ces sépultures et les octroyer à nouveau.

Le renouvellement d'une concession à perpétuité est gratuit, il peut être effectué par toute personne intéressée qui s'engage à l'entretenir.

Disponibilités d'emplacements à Montegnée

Il y a quelques mois, l'équipe de la cellule des Sépultures a pu procéder à l'exhumation de corps pour libérer des emplacements au cimetière de Montegnée.

Si malheureusement, votre famille accuse la perte d'un être cher, et que vous souhaitez qu'il soit inhumé au cimetière de Montegnée, n'hésitez pas à en faire part aux pompes funèbres lors du décès.

Une concession pleine terre : un juste retour

Dans la mesure où les familles souhaitent une concession pleine terre pour leurs défunts et donc une inhumation plus biologique, nous conseillons l'aménagement en jardinet avec une simple stèle à même le sol. Vous pouvez opter pour un espace avec des copeaux, des fleurs, des pierrailles, nettement moins coûteux que du marbre ou de la pierre bleue. Cependant, si les proches souhaitent faire placer un monument sur la concession, il est impératif de prendre du temps pour laisser les terres se « damer » et placer des plots à 80cm de profondeur. Le tailleur de pierre est à même de respecter cette mesure visant à restaurer un juste maintien entre la terre et la pierre.

Une parcelle aux étoiles

Une parcelle aux étoiles est réservée aux fœtus décédés entre le 106ème et le 180ème jour de grossesse, à un moment où ils ne disposent pas encore d'existence légale ; elle est également ouverte aux enfants décédés après le 181ème jour de grossesse et avant l'âge de douze ans.

Il nous a paru plus que nécessaire d'aménager un lieu mémoriel pour accueillir ces petits anges. L'année 2024 apportera cette sérénité dans la partie solitaire du cimetière de Tilleur. Cet endroit, de par sa dénivellation et sa quiétude est le plus approprié pour cet aménagement. Au fil des mois, nous partagerons avec vous l'avancement des travaux.

Le printemps est là...seau, torchon, brosse, huile de bras. Ou comment nettoyer une tombe de manière écologique ?

Quel que soit le matériau installé, c'est de « l'huile de bras » qui s'avère être le plus efficace. Cette tâche sera d'autant plus facile si l'entretien est régulier.

Voici quelques tuyaux pour l'amélioration de l'entretien

Sur la pierre :

La pierre d'argile (ou argile fine ou poudre de craie) :

- Diluez le produit dans l'eau froide.
- Frottez avec une brosse.
- Rincez ensuite à l'eau claire.

De l'eau et du sable :

- Mouillez la pierre avec de l'eau.
- Epandez du sable.
- Brossez ensuite la pierre.
- Terminez en rinçant à l'eau claire.

Des cristaux de soude :

Munissez-vous de gants

- Mélangez les cristaux dans de l'eau bien chaude.
- Frottez avec la brosse.

Du savon noir (uniquement sur les pierres lustrées) :

- Appliquez le savon avec une brosse souple.
- Rincez ensuite à l'eau claire.
- Lustrez la pierre avec un chiffon.

Sur le marbre :

Du savon noir dilué est suffisant pour nettoyer une dalle en marbre.

Sur le granit :

Un nettoyage à l'aide d'une éponge et de l'eau est suffisant.

NE PAS UTILISER Les produits à base d'eau de Javel car ils sont nuisibles pour l'environnement et la santé suite à la libération importante de chlore.

Campagne d'exhumations

Grâce à la cellule du Patrimoine Funéraire de la Région Wallonne, plus particulièrement l'équipe de Monsieur Xavier Deflorenne, nous avons accueilli pour une journée de « formation » un renfort non négligeable de stagiaires sous une neige abondante ne leur laissant aucun répit. Unissant nos forces, nous avons entamé la récupération des tombes abandonnées par leur propriétaire.

Soyez donc attentif aux panneaux affichant un défaut d'entretien ou l'expiration d'une concession. Sans réaction des ayants droit, au terme d'une année complète, la sépulture sera récupérée par la commune dans le respect de la législation en la matière et du respect dû aux défunts. Les corps seront portés en ossuaire, et le monument, conservé ou démantelé, selon sa qualité et son état. Pour toute information sur l'état de la concession d'un de vos proches, vous pouvez vous adresser au service Etat Civil de votre commune.

LES TRAVAUX

Le plan d'investissement communal en cours, subsidié par la Région wallonne, a vu la concrétisation des projets d'amélioration des rues François Cloes et des Muguets. L'amélioration de la rue des Muguets était attendue depuis la fin de la réfection de la rue Ferdinand Nicolay et a consisté, en partenariat avec la S.P.G.E., à la réfection du collecteur d'égout et la réalisation d'une nouvelle voirie comprenant des nouveaux trottoirs en



pavés de béton. Cette réalisation a été agrémentée par l'aménagement du petit parking avec des plantations ainsi que la sécurisation de la traversée piétonne vers l'agoraspaces de la rue Malaise.



Loredana Travel SRL

Agence de voyages



Loredana & Gio

Place Émile Vandervelde, 53c
4420 Montegnée

Tél. : 04/367.03.46

loredanatravel2@avitour.travel

Revendeur RTK TRAVEL et LUXAIRTOURS

« 30 ANS D'EXPERIENCE »



C.P.A.S DE SAINT-NICOLAS.

Mise à l'emploi

L'article 60, § 7 est un article de la Loi organique, qui permet au CPAS d'offrir un emploi à des bénéficiaires du revenu d'intégration ou de l'aide sociale équivalente.

Le principe est de permettre à ceux-ci de travailler pendant la période nécessaire à l'obtention de certaines allocations sociales et d'acquérir une expérience professionnelle. Grâce à cela, les bénéficiaires peuvent profiter d'un réel dispositif d'insertion par l'intermédiaire des CPAS.

La durée maximale de la mise à l'emploi ne sera jamais plus longue que la durée nécessaire pour récupérer un droit complet aux allocations de chômage.

Le CPAS a également la possibilité de mettre la personne engagée à disposition d'un tiers (autre pouvoir local, entreprise d'économie sociale, entreprise privée, ASBL...). Le CPAS est dans ce cas l'employeur et l'autre partie est l'utilisateur. Il est obligatoire dans ce cas de signer une convention de mise à disposition qui précise les modalités pratiques entre les parties.

Cette aide est uniquement destinée aux bénéficiaires du CPAS. A partir de ce moment, le bénéficiaire a un statut de travailleur, ses prestations sont enregistrées à l'ONSS. S'agissant de personnes fragilisées et/ou inexpérimentées, la mise à l'emploi doit se faire dans les meilleures conditions.

Lorsqu'un bénéficiaire est mis à disposition d'un tiers, le CPAS peut demander une participation financière. Celle-ci permet de couvrir une partie des frais liés à cette mise à l'emploi. Chaque CPAS est libre de définir auprès des partenaires quel public est mis à disposition. Un échange a lieu dans ce cas pour trouver la personne correspondant au mieux aux attentes du partenaire.

Lors d'une mise à disposition, les responsabilités juridiques et l'autorité sur le travailleur sont partagées entre le CPAS et l'utilisateur.

Vous cherchez une personne pour travailler avec vous ? N'hésitez pas à vous renseigner sur les possibilités d'une mise à disposition !

Pour tout renseignement : 04/364.28.50 ou info@cpasdesaintnicolas.be

RÉSIDENCE SPRINGUEL-HELLIN

Nos résidents ont reçu la désormais traditionnelle visite de petits monstres à l'occasion de la fête d'Halloween. Cette après-midi festive est autant appréciée des petits que des grands.

La visite du Grand Saint reste un moment privilégié et personne ne refuse mandarines et bonshommes. Durant tout le mois de décembre, les résidents ont pu réaliser leur propre calendrier de l'Avent. Au programme : activités autour du thème de Noël, création de cartes de vœux pour les familles, de bricolage et de sapins comestibles, sans oublier la décoration du sapin.





*Salvatore Gagliardo
Président*



Mise en place par l'équipe KEL (Kiné, Ergo, Logo) et l'assistante sociale du « Café Papote ». Une fois par mois, l'ensemble des résidents se retrouve autour du « Bar » mobile pour aborder un thème spécifique, prendre connaissance de l'actualité du moment tout en savourant une délicieuse boisson chaude.

On n'a pas tous les jours 100 ans !

Ce 2 février 2024, une de nos résidentes a fêté ses 100 ans avec des membres de sa famille et a partagé avec eux un repas spécialement composé de ses plats préférés.

Avoir 100 ans, c'est avoir des milliers de souvenirs et être riche de ceux-ci. C'est aussi avec l'arrivée de son arrière-arrière-petite-fille, être à la tête d'une famille qui compte cinq générations.

Félicitations pour votre voyage à travers le temps ,chère résidente, et surtout, nous vous souhaitons de poursuivre votre route longtemps encore !





Valérie Maes
Bourgmestre



PLAN DE COHESION SOCIALE

Rue de l'Hôtel Communal 57

4420 Saint-Nicolas - Tel : 04/254.71.17

E-mail: pcs@saint-nicolas.be

Facebook: Plan Cohésion Sociale Saint-Nicolas

Cheffe de Service : Véronique KOWALCZYK

La cohésion sociale est définie comme l'ensemble des processus, individuels et collectifs qui contribuent à assurer à chacun l'égalité des chances et des conditions, l'équité et l'accès aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, et qui visent à construire ensemble une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

Le PCS poursuit deux objectifs, à savoir réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux et contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

Pour ce faire, **le PCS se décline en actions coordonnées** visant à améliorer la situation de la population par rapport à la cohésion sociale et aux **droits fondamentaux**.

L'ATELIER WEB

Afin de lutter contre la fracture numérique, le PCS organise tous les jeudis de 8h30 à 11h30 à un atelier web (utilisation ordinateur, smartphone...) dans les locaux de la Maison de Quartier (Rue Florent Joannès 96)

Vous avez besoin d'aide concernant l'utilisation de votre GSM, votre ordinateur et/ou tablette ? Cet atelier est fait pour vous.

Inscription et renseignements 0479/97.00.63 (Antony Gagliano)

1h/rdv/personne

Service gratuit.



TECHNIQUES ET ACTIVITÉS POUR UN MIEUX ÊTRE

- **Atelier de Gymnastique douce, stretching et relaxation**

Par un renforcement musculaire progressif, des étirements et des techniques de relaxation variées, les séances visent à aider à éliminer stress, tensions musculaires et articulaires, et principalement à augmenter le bien-être.

L'atelier se veut également être un espace de découverte, de rencontres et de convivialité. Tous les trimestres, une journée Sortie femmes est organisée et proposée aux participantes.

Tarif : 5,00 €/an (assurance annuelle)

Renseignements : Danielle FORTEMPS (0470/60.07.12)

Lundi de 10h à 11h30 – Salle de gymnastique Ecole Van Belle à Tilleur

Mardi de 10h à 11h30 & Jeudi de 13h30 à 15h Hall Omnisport de Montegnée.

Diverses activités en lien avec ces ateliers sont également organisées : petit-déjeuner au féminin, goûter intelligent, sorties culturelles.

- **Atelier « Gym Zen » :**

Cette gym « ultra-douce » est basée sur l'exécution de mouvements accomplis en plénitude avec une prise de conscience du corps tout entier pour un réel bénéfice sur le bien-être. Elle peut être suivie sans restriction, quels que soient l'âge et les capacités physiques.



*Valérie Maes
Bourgmestre*

Nous vous donnons rendez-vous tous les lundis de 14h à 15h30

à la salle de judo (rue des Ecoles n°15 – 4420 Saint-Nicolas)

Prix : 1,00 € par séance et 5,00 € de cotisation pour l'assurance annuelle

Renseignements au 04/254.71.17 ou au 0470/13.13.14 (Jeanine LIBERT)

- Atelier « **Les clés du bien-être** » découverte de diverses activités de gestion du stress : auto-massage, méditation, création artistique, pleine conscience, danse, relaxation

Chaque Jeudi 14h00 -15h30 ou 18h00 -19h30

Maison de Quartier Rue Florent Joannès 96

Renseignements et inscriptions : 0470/57.68.53 (Nathanaëlle Marlet)

COURS D'ACCOMMODAGE DES RESTES

Apprendre à cuisiner les restes, ce qu'il y a dans le frigo, des recettes « zéro déchet » et petit budget.

Ce cours va vous permettre d'adapter d'autres comportements alimentaires et lutter contre le gaspillage.

Chaque Lundi de 10h00 à 13h30

Mardi 1x/mois de 10h00 à 13h30

Mercredi 1x/mois de 10h00 à 13h30

Contact et inscriptions : Joëlle BEAUJEAN 0471/85.40.83

« MEUBLEZ-VOUS »

Vous avez des difficultés financières pour vous meubler, à acquérir des biens utiles pour votre logement ?

En collaboration avec les Habitations sociales de Saint-Nicolas nous récupérons des meubles en bon état, des ustensiles de cuisine, de l'électroménager, des objets de décoration...

Si vous souhaitez vous débarrasser de vos meubles en bon état ou si vous désirez au contraire en profiter, il vous suffit de prendre contact avec Filip VENTO au 0470/13.14.06.

Uniquement sur rendez-vous.

Concernant les dons, un état des lieux du mobilier sera réalisé par notre équipe à votre domicile et uniquement celui en bon état sera accepté et distribué.



BUDGET PARTICIPATIF

3^{ème} édition du Budget Participatif.

Ce projet a pour objectif de développer la participation citoyenne tout en améliorant le cadre de vie communal.

Lors de la seconde édition, le budget est passé de 20.000€ à 30.000€.

8 Projets ont été soumis par des citoyens et 4 ont été retenus et seront financés.

Le Plan de Cohésion proposera pour cette nouvelle édition plusieurs rencontres dans les différents quartiers de la Commune. Nous sommes également disponible pour vous aider à rédiger votre projet.

Vous avez une idée ? Vous souhaitez participer à la prochaine édition ? Notre service peut vous informer et vous accompagner dans la démarche, contactez Jonathan OLIVIERI au 0470/60.51.89

SALON DE COIFFURE SOCIAL

Rue Florent Joannès n°96 - 4420 Saint-Nicolas

Il a pour but de permettre aux personnes dans le besoin de s'octroyer un moment bien-être en améliorant l'estime de soi, la confiance en soi, en favorisant l'intégration socioprofessionnelle en soignant son image.

L'encadrement est effectué par une coiffeuse professionnelle et des travailleurs sociaux qui pourront également vous proposer par la suite un espace relooking et conseils en image.

Les conditions d'accès sont : toute personne vivant sur le territoire de Saint-Nicolas et bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale (RIS) et/ou d'une aide sociale financière octroyée par le CPAS.

Il est important pour toutes personnes voulant bénéficier des services

de prendre rendez-vous au préalable avec Stefania Alaimo. Veuillez-vous munir d'une preuve de revenus ainsi qu'une composition de ménage.



Mardi et Jeudi : coiffure sociale de 8h30 à 17h00.

Mercredi de 8h30 à 12h30

1 Vendredi/2 de 8h30 à 12h30

Services	Coiffure	Prix
Services dames	Brushing	8,00 €
	Coupe + brushing	15,00 €
	Coupe + mise en plis	8,00 €
	Coloration complète + coupe + brushing	20,00 €
	Coloration racine + coloration + brushing	18,00 €
	Mèches + coupe + brushing	20,00 €
	Coloration + mèches + coupe + brushing	30,00 €
	Décoloration + coloration + coupe + brushing	30,00 €
	Coulage	10,00 €
	Chignon	10,00 à 15,00 €
Services hommes	Coupe homme	9,00 €
	Coupe tondeuse	7,00 €
Services enfants jusqu'à 16 ans	Coupe garçon	7,00 €
	Coupe fille	10,00 €

Pour toute information supplémentaire : 0471.85.56.85



PÉDICURIE SOCIALE

Les pieds sont les piliers du corps humain, mais trop souvent ils sont négligés.

Pourtant, tout notre corps repose sur nos pieds durant toute la journée! Saviez-vous que notre capacité à rester actif et mobile est directement liée à la santé de ceux-ci ?

Vous n'avez pas le temps ou vous ne savez pas comment faire pour prendre soin de vos pieds ? La pédicure sociale est là !

L'encadrement est effectué par une pédicure professionnelle.

Les conditions d'accès sont :

Vous bénéficiez du CPAS ?

Vous fréquentez nos colis alimentaires?

Vos revenus ne vous permettent pas de prendre soin de vos pieds douloureux et/ou abîmés?

Vous résidez à Saint-Nicolas?

La redevance pour l'utilisation du service Pédicure Sociale s'élève à 8,00 € la prestation.

Il est important pour toutes personnes voulant bénéficier des services de prendre rendez-vous au préalable avec Stefania Alaimo.

Veuillez-vous munir d'une preuve de revenus ainsi qu'une composition de ménage.

Inscriptions et renseignements au 04/254.71.17 ou 0471/85.56.85



PARTAGE DE COMPÉTENCES

Vous avez envie de partager votre compétence ou de venir découvrir celle des autres ? Arts, bricolage, nature, spécialités culinaires, ... Quelles qu'elles soient, elles sont les bienvenues ! Ce projet vous permet de présenter un atelier sur l'une de vos passions ou d'assister à un atelier animé par une personne passionnée.

Judi 19 Octobre - Partage autour du thé par Madame Patricia Gilon

Judi 14 Décembre - Taralli sucrés par Madame Antoinette Taormina

Partage, découverte, valorisation, rencontre et bonne humeur sont les maîtres mots de ce projet !

Un jeudi par mois de 9h à 12h à la Maison de quartier rue Florent Joannès, 96.

Renseignements et inscriptions : Stefania ALAIMO ou Sofia BUTTIGNOL au 0471/85.56.85

RENFORCEMENT DE L'ESPACE EMPLOI.

Le Service communal du Développement économique aide toutes personnes domiciliées sur Saint-Nicolas dans sa recherche d'emploi et/ou de formation en proposant un coaching individualisé, de l'aide pour réaliser un CV et/ou une lettre de motivation. Le Plan de Cohésion Sociale renforce l'Espace Emploi en y étant présent les lundi et jeudi après-midi (14h-17h) à destination du public 18-25ans NEETS (jeune pas à l'emploi, pas en formation, plus à l'école).

RDV & CONTACT : Jonathan OLIVIERI - 0470/60.51.89 - jonathan.olivieri@saint-nicolas.be

COLIS ALIMENTAIRE

Le Plan de Cohésion Sociale renforce l'ASBL Saint-Joseph dans sa distribution de colis alimentaire en étant présent tous les 15 jours pour les distributions du mercredi et du vendredi mais également chaque mercredi pour collecter les dons du magasin Colruyt. Un accompagnement social peut également être proposé pour toutes personnes qui en font la demande.

CONTACT : Stefania ALAIMO & Jonathan OLIVIERI - 0471/85.56.85

BESOIN D'ÉCOUTE, D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS VOS DÉMARCHES...

Le Plan de Cohésion Sociale organise plusieurs services

• GUICHET SOCIAL

Besoin d'aide ? D'informations ? D'une orientation ?

Lorsque les petits ou les grands soucis s'accumulent il est parfois difficile de s'y retrouver.

Le Guichet Social a pour vocation de prendre en charge gratuitement et dans le respect du secret professionnel toute demande d'aides sociales, soit en y répondant directement, soit en réorientant les personnes vers les services compétents.

Il s'agit d'un espace destiné à tous les citoyens et qui a pour but de les informer, les orienter et les accompagner dans leurs démarches les plus variées.

Le Guichet Social offre plusieurs services tels que :

- *Information et orientation générale sur les services existants.*
- *Demande de renseignements sociaux divers.*
- *Ecoute et accompagnement social personnalisé et/ou orientation.*
- *Aide à la rédaction de courriers.*
- *Aide au remplissage de documents divers.*
- *Travail en réseau avec les services.*

Contact et rendez-vous

Plan de Cohésion Sociale de Saint-Nicolas

Stefania Alaimo - Rue de l'Hôtel Communal 57 4420 Saint-Nicolas - 0471/85.56.85

• OPENADO

Openado est un service du Département des Affaires Sociales de la Province de Liège destiné aux enfants et adolescents de 0 à 25 ans, à leur(s) famille(s) et aux professionnels du secteur psycho-médico-social.

Service d'accueil, d'information, d'orientation et de prévention s'adressant aux jeunes de 0-25 ans ainsi qu'aux familles, l'Openado permet à chacun de s'exprimer en toute confidentialité au sujet de toutes questions et/ou préoccupations liées à l'enfance, l'adolescence – difficultés familiales, troubles du comportement, mal-être, conduites à risques, assuétudes et dépendances, stress, sexualité, violences familiales, suicide... ainsi que du soutien à la parentalité.

Nous proposons également un accompagnement psychologique gratuit en vue d'une meilleure orientation grâce à une psychologue détachée par la Province de Liège.

Le Plan de Cohésion Sociale est reconnu en tant qu'antenne Openado depuis fin décembre 2014 et nous organisons nos permanences :

Permanence téléphonique tous les jours.

Tous les jeudis sur rendez-vous (contact : Cécile IANNATONE, psychologue détachée de la province de Liège)

Rue de l'Hôtel Communal 57 4420 Saint-Nicolas.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec nous :

- **Personne de contact : Samuel HAZEE**
- **En nous contactant au 0479/97.01.05.**
- **En envoyant un mail à : openado-saintnicolas@hotmail.com (pour les professionnels).**
- **En vous rendant directement au lieu de permanence.**

Nous tâcherons de vous fixer un rendez-vous dans les plus brefs délais.

• SERVICE PAPILLON

Espace d'écoute et de soutien psychologique gratuit pour les adultes à partir de 18 ans.

Papillon est un service de l'AIGS soutenu financièrement par le Plan de Cohésion Sociale de Saint-Nicolas (Service Public de Wallonie).

Service gratuit dans un climat bienveillant et respectueux.

Le lundi après-midi et toute la journée du mardi dans les locaux du Plan de Cohésion sociale.

Renseignements et prise de rendez-vous : Rodi YAGHI au 0493/40.33.11





Valérie Maes
Bourgmestre



MAISON DE QUARTIER DE ST-NICOLAS

Activités à la MAISON DE QUARTIER DE ST-NICOLAS

La Maison de quartier est un lieu qui permet à la population de participer à des ateliers dans un climat convivial et ouvert à tous.

Les locaux sont situés dans le quartier du Pansy.

Rue Florent Joannès 96, 4420 St-Nicolas -

0479/97.00.63 – gaglianoantony@gmail.com

Coordination : Antony GAGLIANO

- **Atelier écriture poétique.** Venez-vous amuser en jouant avec les mots, les sons et les jeux poétiques liés à la langue française. Découverte garantie ! Chaque Lundi de 13h00 à 16h00.
- **Halte d'accueil itinérante « Bébibus ».** Crèche mobile à destination des enfants de St-Nicolas entre 1 et 3 ans dans les locaux de la Maison de quartier le mardi et vendredi de 9h à 16h30. 5,00 €/enfant.

Renseignements et inscriptions : Barbara DETILLEUX coordinatrice

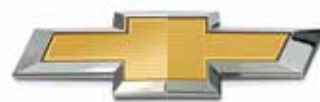
0473/76.86.30 - larbreessentiel@gmail.com

- **Boîte à livres.** Une bibliothèque est à votre disposition si vous souhaitez donner une autre vie à vos ouvrages. Venez déposer votre bouquin et repartez avec un autre !
- **Atelier Théâtre** (Improvisation – Techniques d'expression – Éveil corporel - Éloquence) : un lundi sur 2 de 13h00 à 16h00 – GRATUIT.
- **Atelier Tricot Solidaire.** Vous désirez tricoter, dans un cadre convivial, pour une bonne cause ? Alors, cet atelier est fait pour vous. Tous les jeudis de 8h30 à 11h30. 2,00 €/ participation.
- **Le soutien scolaire solidaire :** aide aux devoirs tous les lundis et jeudis de 16h00 à 18h00 – GRATUIT (Enfants entre 6 à 13 ans).
- **Permanence Ecrivain public :**
Besoin d'aide pour rédiger ou comprendre un courrier, un document administratif ou privé ?
Tous les mercredis une écrivaine publique vous reçoit sur rendez-vous à la Maison de quartier.
Service gratuit et confidentiel. Rendez-vous : 0479/97.00.63

Activités au sein du local de Tilleur

(rue de l'Industrie, 18)

- **Atelier couture :** tous les mercredis de 9h à 16h.
- **Atelier peinture :** tous les mardis matins
- **Renseignements :** 0471/85.56.85 – Stefania Alaimo



CHEVROLET

GARAGE DI FEDE

INDÉPENDANT CHEVROLET & SUZUKI

VENTE - ACHAT

CARROSSERIE TOUTES MARQUES

MÉCANIQUE TOUTES MARQUES

Chaussée De Gaulle, 15 - 4420 Saint-Nicolas

Tél. : 04.263.10.86 / info@difede.be



SERVICE JEUNESSE

Rue de l'Hôtel Communal, 57 à 4420 Saint-Nicolas

Tel. : 04/254.71.17 - GSM : 0470/60.17.49

Email : jeunesse@saint-nicolas.be

Page Facebook : Service Jeunesse de Saint-Nicolas

- Cheffe de service : Véronique KOWALCZYK
- Assistante sociale : Caroline STERCKX
- Educatrice Spécialisée : Lidia FRINGUELLINI
- Educatrice Spécialisée : Sofia BUTTIGNOL

Service d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes et de leurs familles.

Nous proposons :

Espace d'écoute pour les jeunes et les parents. Au sujet de toutes questions et/ou préoccupations vécues par les jeunes et/ou les parents. Accompagnement social et orientation.
N'hésitez pas à nous contacter pour prendre un rendez-vous (0470/60.17.49).

Stages

Durant les vacances scolaires, différents stages sont proposés aux enfants en collaboration avec divers partenaires : cirque, cuisine, découverte scientifique, bien-être...

Pour chaque stage, une garderie gratuite est mise en place afin de permettre aux parents une plus grande flexibilité dans leur horaire.

Renforcement pédagogique

Si votre enfant présente des difficultés dans une ou plusieurs matières ou s'il veut simplement réviser ses cours avant la rentrée scolaire, des cours de renforcement pédagogique sont proposés à l'Athénée Royal Paul Brusson.

Cette remise à niveau est destinée aux jeunes de la première à la sixième secondaire durant les vacances de détente et deux semaines en août.

Formation théorique à la conduite automobile

En collaboration avec une auto-école, nous organisons une à deux fois par an des cours pour passer le permis de conduire théorique. Donc si tu as entre 17 et 26 ans et que tu habites sur la commune, viens franchir la première étape pour obtenir ton permis. Cette formation est proposée à moindre coût. Le prochain module aura lieu du 5 au 8 août. N'hésite pas à t'inscrire !

Collecte de jouets

Organisée une fois par an avant la Saint-Nicolas, la collecte de jouets est l'occasion parfaite de déposer vos jeux, jouets, livres ou peluches pour enfants en bon état et dont vous ne vous servez plus. Vos dons sont distribués à différentes associations de la commune afin de permettre aux enfants d'être gâtés pour la Saint-Nicolas.





Evènements festifs

Le Service Jeunesse, c'est aussi les traditionnels évènements tels qu'Halloween et la Saint-Nicolas en collaboration avec le Comité de quartier du Pansy et le Service du Commerce.

L'occasion de réunir les travailleurs et le public dans un cadre festif.





MAISON DE JEUNES DE SAINT-NICOLAS L'ATELIER



MJ... Une Maison de Jeunes, c'est quoi ?

Une MJ accueille essentiellement des jeunes âgés entre 12 et 26 ans, sans discrimination, dans un objectif d'éducation et de développement de la citoyenneté. Au cœur de son quartier, de sa commune, de son pays et même au-delà, elle offre la possibilité aux jeunes d'exprimer ce qu'ils vivent, ce qu'ils souhaitent et ce qu'ils sont.

La MJ L'Atelier de Saint-Nicolas est une ASBL reconnue et agréée par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

On y fait quoi ?

Des accueils

L'accueil est un espace durant lequel tu peux venir rencontrer d'autres jeunes, échanger, discuter avec un.e animateur.trice, proposer de nouvelles idées de projets, d'activités à réaliser ensemble. Tu as également accès à des livres, des jeux de société, un ordinateur, du matériel sportif... Ponctuellement, d'autres activités « spéciales » viennent se greffer à l'accueil : Open Mic, rencontre avec un intervenant (planning familial, sociologue,...), soirées à thèmes (Halloween, ...).

Horaires : les lundis de 17h à 20h, les mercredis de 14h à 21h et les vendredis de 16h à 21h (22h de juin à septembre).

Des ateliers

Tu peux également t'inscrire à un ou plusieurs ateliers hebdomadaires : Cuisine, Krav Maga, danse, musique et chant, écriture, rap et slam et notre petit dernier : improvisation théâtrale.

Pour t'y inscrire, contacte-nous par téléphone ou viens directement nous rencontrer durant un accueil.

Horaires : les lundis : cuisine de 17h à 20h, les mercredis : krav maga de 14h30 à 15h45, danse de 16h à 17h et de 17h30 à 19h30, musique et chant de 15h30 à 17h, écriture, rap et slam de 17h30 à 19h30, les jeudis : improvisation théâtrale.

Des projets

Ils rassemblent des groupes de jeunes autour d'un objectif commun, une envie d'apprendre et de comprendre mieux le monde dans lequel nous vivons pour le transformer, se transformer : projet voyage, vélo, opéra, potager...

Pour plus d'infos, contacte-nous et n'hésite pas à en découvrir sur notre site internet mجاتelier.be

Des soutiens scolaires

Tu éprouves de légères ou plus importantes difficultés à l'école, tu ressens le besoin d'être soutenu.e par quelqu'un d'autre que tes parents ou ton tonton... viens nous rejoindre les mardis de 17h à 19h. Tu seras aidé.e par de « vrais » professeurs bénévoles en math, anglais, sciences,...

Des activités de vacances ou ponctuelles

Durant l'année et les congés scolaires des activités, concerts, stages, séjours, sorties sont organisés. De Walibi à un séjour de déconnexion en pleine nature, il y en a pour tous les âges et tous les goûts.

Ces activités sont organisées en fonction des projets, des envies et des besoins des jeunes.

Tu les retrouveras sur sur notre page facebook ou instagram.

- *Vanessa, coordinatrice*
- *Benoît, animateur*
- *Laurence, facilitatrice administrative et animatrice*
- *Yanny, animateur*
- *Cassandra, animatrice*
- *Livio, animateur*
- *Sara, animatrice*
- *Marie, animatrice*

**Rue Florent Joannès 96
à 4420 Saint-Nicolas
0491/59.28.40.
asblatelier@gmail.com
<https://mجاتelier.be/>
Page facebook : L'Atelier
Maison des Jeunes de Saint-
Nicolas**

Pour se préparer au mieux à voter et pouvoir le faire en toute conscience... nous avons pris l'habitude de proposer des moments d'échanges entre jeunes et adultes, citoyens et politiques éclairés par des experts (sociologues, politologues,...). Il s'agit avant tout d'apprendre pour mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons afin de poser des choix électoraux à la hauteur de nos valeurs et de nos projets pour l'avenir.



CHÈRES REPRÉSENTANTES POLITIQUES,
 JE ME PERMETS DE VOUS ENVOYER CE PETIT MOT PARCE
 QUE J'AI ENVIE DE PARTICIPER AU MEUX VIVRE ENSEMBLE
 DANS MA COMMUNE ET J'AI UNE IDÉE, UNE SUGGESTION À
 VOUS SOUMETTRE POUR LA PROCHAINE LÉGISLATURE :

D'AVANCE MERCI POUR L'ATTENTION QUE VOUS PORTEREZ À
 CE COURRIER
 BIEN À VOUS

NOM ET SIGNATURE : _____

AUX FUTURS ÉLUS DE LA COMMUNE DE SAINT-NICOLAS

RUE DE L'HÔTEL COMMUNAL, 63

4420 SAINT-NICOLAS



Découvre notre programme sur notre site ou sur les réseaux sociaux...

SAVE THE DATE : Tu pourras également rencontrer les candidats aux élections communales à l'occasion d'un speed dating qui aura lieu dans le courant du mois de septembre 2024.

Tu as déjà des choses à dire, des idées de projets innovants pour ta commune, des remarques constructives et bienveillantes à adresser aux élus... découpe cette carte postale et viens la déposer ou envoie-la à la Maison de Jeunes de Saint-Nicolas, nous ferons parvenir toutes vos idées à nos représentants.



L'ACADÉMIE DE MAGIE

Les membres de l'Académie de Magie l'Illusion ont commencé à répéter pour leur grand spectacle de magie, pour leur grand spectacle de magie, grandes illusions, mentalisme...il y en aura pour tous les goûts !

Plus d'information sur notre site : www.illusion-magie.be

Si vous souhaitez suivre des cours de magie, les inscriptions pour l'année 2024-2025 sont ouvertes.





LAMÉA

Rue Pansy 294, 4420 Saint-Nicolas - accès parking via Sentier du Homvent, 38

Tél : 0494/62.82.88

lameaasbl2@gmail.com - www.lamea.be - facebook : Lamea

NOS ACTIVITÉS :

Enfants

- **École de devoirs** : lundi, mardi, jeudi et vendredi à partir de 15h30 sur inscription. Prise en charge par des animateurs et des bénévoles.
- **Nous recherchons activement des bénévoles tout au long de l'année.**
- **Ateliers du mercredi** : activités pour enfants (atelier philo, bricolage, ciné-club, cuisine, jeux ludiques de 13h30 à 16h00).
- **Ciné-club junior** : projection d'un film sur grand écran un mercredi par mois dès 13h30.
- **Stages à thèmes** : durant les vacances scolaires pour des enfants de 6 à 12 ans. De 9h00 à 16h00 (garderie de 8h30 à 16h30) – 60,00 €.

Prochain stage : congé de printemps du 29/04 au 03/05 (pas stage le 01/05).

Adultes

- **Banque Alimentaire** : notre asbl est affiliée à la Banque Alimentaire de la Province de Liège. Distribution de colis 2 fois par mois sur base d'un dossier d'inscription.
- **Tempor'elles (atelier pour les femmes)** : un vendredi par mois de 9h30 à 12h venez passer un moment pour discuter, partager et échanger entre femmes.
- **Soirée Scrabble** : un mercredi par mois dès 18h. Joignez-vous à nous pour une soirée conviviale et ludique. Petite restauration sur place.

Pour plus d'informations sur nos activités, merci de consulter notre site Internet ou notre page Facebook.

Location d'une salle pour vos événements le week-end:

- Salle « **Les Lauriers** » pour 40 personnes : 250 €
- Contactez-nous pour des locations en semaine (du lundi au jeudi).



NOS PARTENAIRES :

- **GYM douce et stretching** : le mardi et jeudi de 10h45 à 11h30. Salle « Les Lauriers ». Responsable M. Toussaint 04/231.24.36 – 0478/94.87.43.
- **YOGA** : le mardi soir à partir de 19h, salle « Les Lauriers ». Responsable M. Courtejoie : 0491/59.11.70.
- **Cours de remise en forme individuel ou collectif** : en journée/soirée Responsable M. Guarneri 0474/01.87.94

C'EST LA FÊTE !

A l'occasion des 40 ans de l'école de devoirs, nous t'invitons à venir participer à une après-midi de folie. Au programme : châteaux gonflables, tombola, restauration, spectacle, sculpteur de ballons, barbe à papa et d'autres surprises.

On te donne rendez-vous le dimanche 2 juin 2024 de 14h à 17h dans nos locaux (sentier du Homvent à hauteur du n°38).

Inscription souhaitée avant le 17 mai
au 0494 62 82 88
ou par mail 40ansEDD@gmail.com.



L'UACI

Déjà huit ans d'existence et de dévouement pour la commune de Saint-Nicolas ! L'UACI a organisé le samedi 25 novembre 2023 une soirée repas à la salle Culturelle du Fond des Rues.

Les personnes présentes ont pu découvrir la gastronomie italienne avec un excellent repas cuisiné par le Chef Fabio Calla.

Lors de cette soirée, l'UACI a remercié les différents membres du Collège et du Conseil Communal ainsi que la députation provinciale mais aussi les personnes impliquées activement dans l'association par une petite cérémonie d'intronisation suivie d'une ambiance conviviale sur la piste de danse.

Au plaisir de vous revoir nombreux lors de nos prochaines manifestations en 2024 !

Le Comité U.A.C.I. de Saint Nicolas



C'est la fête !

Viens célébrer avec nous les 40 ans de l'école de devoirs !



Dimanche 2 juin de 14h à 17h
Sentier du Homvent, 38 à Saint-Nicolas
40ansEDD@gmail.com



- Grimage
- Château Gonflable
- Spectacle féérique
- Sculpteur de ballons
- Tombola
- Et d'autres surprises



ASBL LAMEA : 0494 62 82 88

COLLECTES DE SANG

MONTEGNÉE

Salle culturelle de Montegnée, Pl. du Cri du Perron, 24

12-06-2024 de 17:30 à 19:30

11-09-2024 de 17:30 à 19:30

04-12-2024 de 17:30 à 19:30

TILLEUR

Salle culturelle de Tilleu, rue Ferdinand Nicolay, 661

27-06-2024 de 18:00 à 20:00

26-09-2024 de 18:00 à 20:00

26-12-2024 de 18:00 à 20:00



SERVICE DU SANG

CROIX-ROUGE
de Belgique



CONFERENCES DA SOUPERS RENCONTRES
MUSIQUE SOUPERS MAGIE DA THÉÂTRE MATCHS THÉÂTRE
SENIORS TOURNOIS RENCONTRES DÉGUSTATIONS TOURNOIS MAGIE
ENFANTS SOUPERS RENCONTRES ADULTES DANSE
SOUPERS EXPOS CHANSONS ADULTES RENCONTRES EXPOS
DANSE DÉGUSTATIONS THÉÂTRE CONFÉRENCES CONFÉRENCES
SCÈNE ENFANTS



LES JOYEUSES QUILTEUSES

Voici le début du printemps et les joyeuses quilteuses ont l'esprit plein de projets.

Ciseaux, tissus aux couleurs chatoyantes, tout est prêt pour de nouvelles réalisations.

Le patchwork offre un large choix de créations aussi différentes dans les modèles que dans les tons suivant

l'utilité et l'agrément de chacune d'entre nous.

Nous sommes une douzaine à nous réjouir de nos rencontres chaque 2^{ème} et 4^{ème}

jeudi du mois

de 9h00 à 12h00 - Rue Bureaufosse 11.

Passez nous rendre une petite visite

et peut-être aurez-vous l'envie

de nous rejoindre et vous détendre

dans la bonne humeur!

Présidente: Jeanine Lismont 04.226.84.88

Trésorière: Georgette Lismont 04.226.54.85

Secrétaire: Ginette Saenen 04.234.33.03



SORALIA FPS DEVIENT SORALIA section de Montegnée

Mouvement féministe et solidaire Nous vous accueillons dans la cafétéria de la salle des Fêtes de Montegnée, place Cri du Perron.

Nous nous réunissons les 2^{ème} et 4^{ème} lundis autour d'un café et d'une pâtisserie pour diverses activités : conférences, projection, jeu de loto (quine)

PROGRAMMATION :

- 08/04/2024 : Les préjugés : parlons-en , par Hugues Ghennes
- 22/04/2024 : QUINE
- 13/05/2024 : Johnny Hallyday , par Mr Piette
- 27/05/2024 : Le Kenya par Mr Piaia
- 10/06/2024 : Quine

Reprise le lundi 9 septembre 2024 Suite du programme dans le prochain journal Bienvenue à toutes et tous PAF : 4,00 € Le

Comité Chantal Dalebroux, présidente : 0497/44.12.50

Françoise Henrotte, trésorière : 0474/42.30.02 Raymonde

Bustin, secrétaire : 0496/50.19.33

Denise, Emma, Paula, Dany, Jeanine, membres





NETVOLLEY

Vous avez la cinquantaine ou plus et même sans l'avoir, vous êtes aussi les bienvenus, femmes et hommes. Vous êtes en bonne condition physique, vous voulez le rester et vous avez envie d'un peu bouger pour garder la bonne forme ?

Venez nous rejoindre au club de netvolley seniors de la Renaissance !

Vous y trouverez un jeu de balle simple et facile, apparenté au volley mais adapté aux personnes souhaitant faire un peu de sport sans mouvements violents. Vous ferez connaissance et jouerez avec des personnes de votre âge dans une ambiance conviviale. Notre activité est adaptée aux seniors et vous pourrez participer même sans avoir jamais pratiqué aucune discipline sportive auparavant.

Des déplacements sont organisés parfois vers d'autres communes pour y rencontrer des groupes similaires. Des liens de franche camaraderie et même d'amitié se nouent rapidement entre les membres. Verres de l'amitié et repas légers sont organisés épisodiquement, toujours sans aucune obligation.

Venez faire un essai pour être conquis, c'est gratuit et vous deviendrez vite un(e) véritable mordu(e) de cette activité !!

Nous vous attendons au Hall Omnisports de Montegnée, rue Pasteur, chaque mercredi de 11 h à 12 h 45 et chaque vendredi de 14 h 45 à 16 h 30.

N'hésitez pas à prendre contact avec Jean Marie Machiroux au 0498/49.76.97 ou avec Patrick Isard au 0497/81.85.21, Miceli Rosa au 0495/37.51.52, Michael Perrin au 0495/11.64.53 ils vous renseigneront si nécessaire.



Gardez la forme dans la bonne humeur, on vous attend !!



MARCHE NORDIQUE

*Installés à Saint-Nicolas depuis 2021, notre club de Marche Nordique et de BungyPump est constitué de 163 membres. **Convivialité, santé et bien-être** sont les 3 piliers de nos activités sportives toutes encadrées par notre moniteur **Jean-Paul Lejeune** diplômé*

- **CFAR OTOP moniteur Marche Nordique**
- **coach Niveau 2 certifié BungyPump World Association**
- **moniteur ADEPS Marche Nordique**
- **Animateur diplômé de JeMarchePourMaforme section de JeCoursPourMaForme ADEPS**
- **conseiller pédagogique et formateur d'enseignants**

secondé par Michelle, Marine, Salvatore, Michel, Philippe et Francis accompagnateurs de balades en Marche Nordique.



Toute l'année et par tous les temps

Sorties / entraînements selon différents groupes de niveaux et de besoins les MARDI et JEUDI de 18h30 à 20h ainsi qu'une balade en matinée tous les DIMANCHES

Asbl JPLNordicWalking

148, rue des Bons Buveurs à 4420 Saint-Nicolas - 0494 / 18 79 35

Site : www.jplnordicwalking.be

JUDO JU-JITSU RENAISSANCE





A.S.B.L. JUDO JU-JITSU RENAISSANCE (Mat 6041)

Membre de la Fédération Francophone Belge de Judo



Quel que soit votre âge, votre motivation, vos envies... Notre club vous accueillera dans une ambiance chaleureuse, au sein de notre famille.

Club familial et social, par excellence, tous les cours y sont dispensés dans cet esprit.

Des moniteurs gradés, diplômés ADEPS, passionnés et reconnus pour leur sérieux et leur pédagogie, partageront leurs connaissances avec les enfants dès l'âge de 4 ans pour le Préjudo et de 6 ans à 99 ans pour le judo.

Chacun pourra trouver la formule qui lui convient au mieux, suivant la grille horaire établie.

<u>MARDI</u>	17h30 à 18h30 18h30 à 19h30 19h30 à 21h00	Judo Enfants Judo Enfants Judo ados/adultes	de 6 ans et 7 ans de 8 ans à 11 ans à partir de 12 ans
<u>MERCREDI</u>	18h30 à 20h00	<u>Modules</u> Judo Compétition Judo Technique	à partir de 8 ans
	Le 3 ^{ème} mercredi du mois	<u>ATTENTION: nouveau cours</u> Self-Défense	Pour judokas et parents
<u>JEUDI</u>	18h30 à 19h30	Préjudo	de 4 ans à 6 ans
<u>VENREDI</u>	17h30 à 18h30 18h30 à 19h30 19h30 à 21h00	Judo Enfants Judo Enfants Judo ados/adultes	de 6 ans et 7 ans de 8 ans à 11 ans à partir de 12 ans

Toute personne désireuse de découvrir cet Art Martial, ainsi que les valeurs de notre club, pourra essayer deux cours gratuitement, avant de procéder à une inscription pour un prix plus que démocratique !

« Plus qu'un Art Martial, le judo est un art de vivre, une école de la vie ! »

Code Moral du Judo

La Politesse
Le Courage
La Sincérité
Le Contrôle de Soi
L'Honneur
La Modestie
L'Amitié
Le Respect

Adresse du DOJO

Rue des Ecoles, 15
4420 Saint-Nicolas

Renseignements secrétariat

Danielle Hardy-Hahn
GSM: 0496/359208
E-mail: judorenaissance@gmail.com
Facebook: ASBL Judo Ju-Jitsu Renaissance (Groupe Officiel)
Site Web: www.jjj-renaissance.be





Agence Locale
pour l'Emploi

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

A la recherche d'une aide-ménagère ?

Les titres-services sont là pour vous aider dans votre quotidien.

Vous pouvez utiliser vos titres-services pour les activités suivantes :

- Nettoyage
- Lessive
- Repassage au domicile de l'utilisateur
- Petits travaux de couture
- Préparation des repas
- Courses ménagères

Informations utiles

3h de prestations consécutives sont obligatoires au minimum tous les 15 jours.

Le prix est, depuis le 1^{er} janvier 2024, de 10,00 € le titre service avant déduction fiscale de 10%. Si vous avez encore des anciens chèques, ils restent valables sans devoir donner de supplément.

Les travailleurs sont engagés sous contrat de travail et sont assurés contre les accidents du travail ainsi que sur le chemin du travail.

Les utilisateurs bénéficient d'une assurance couvrant les dégâts matériels éventuels de l'aide-ménagère.

Modalités d'inscription

Inscription à l'agence située rue du Centre 303 à 4420 Saint-Nicolas ou **à votre domicile** sur rendez-vous avec une de nos coachs.

Du Lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 (excepté le jeudi).

Nos bureaux sont, bien sûr, joignables par téléphone au 04/224.19.24
toute la semaine de 8h00 à 16h30 sauf le vendredi de 8h00 à 11h30
ou via notre adresse mail : info@alesn.be

BESOIN D'UN PETIT SERVICE

Besoin d'un petit service, mais vous ne savez pas où vous adresser ? L'ALE peut peut-être vous aider

Savez-vous ce qu'est une Agence Locale pour l'Emploi ?

C'est un dispositif du Forem visant à proposer aux demandeurs d'emploi, allocataires du revenu d'intégration social ou chômeurs complets indemnisés, d'effectuer des services pour les habitants de leur commune, les ASBL, les établissements d'enseignement, les autorités locales, les associations non commerciales, les horticulteurs et agriculteurs.

Ces services sont rémunérés par le biais de chèques ALE qui s'ajoutent à leurs allocations sociales.

Ceux-ci sont divers tels que des petits travaux de jardinage, bricolage, garderie, accompagnement de personnes, distributions de toute boîte et une multitude d'autres dans la mesure où ceux-ci sont refusés par les professionnels en raison de leur faible importance ou pour autant qu'ils ne concurrencent pas le circuit du travail régulier.

Le matériel, l'outillage sont à fournir au prestataire ainsi que leurs frais de déplacement (**2.50 euros par trajet A/R**).

Je souhaite bénéficier des services de l'Agence Locale pour l'Emploi, comment procéder ?

Dans un premier temps, il convient d'effectuer une inscription administrative à l'Agence en s'acquittant d'un **droit d'inscription de 7.00 €** (gratuité pour les personnes ayant le statut « BIM »).

Suite à cette inscription, un numéro d'utilisateur sera fourni dans le but de commander des chèques ALE auprès de la firme PLUXEE.

Un chèque = 1 heure de service = 6.45 € (5.95 € pour les personnes bénéficiant du statut « BIM »). Le chèque ALE donne droit à une déduction fiscale de 30%.

Une fois les chèques dans votre boîte aux lettres, l'Agence Locale pour l'Emploi vous adressera un prestataire pour le service demandé (dans la mesure où il aura fait l'objet d'un accord avec l'Agence).

Je souhaite prêter pour l'Agence Locale pour l'Emploi, que dois-je faire ?

Venez nous rencontrer à l'Agence tous les matins de 8h30 à 11h30 (sauf le jeudi) et sur rendez-vous les lundis et mercredis après-midis. Nous vérifierons vos conditions d'éligibilité qui concernent :

- Les personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale,
- Les chômeurs complets indemnisés de moins de 45 ans demandeurs d'emploi depuis au moins 12 mois,
- Les chômeurs complets indemnisés de plus de 45 ans, demandeurs d'emploi depuis au moins 6 mois.
- Les demandeurs d'emplois de minimum 12 mois ayant au moins un jour de chômage complet indemnisé.

Vos préférences d'activités seront déterminées ainsi que votre nombre d'heures maximal d'exercice. Nous vous mettrons en contact avec nos utilisateurs potentiels qui vous rémunéreront par le biais de chèques ALE. Ceux-ci seront à remettre à votre organisme de paiement qui vous indemniserà en supplément de vos allocations sociales à hauteur de **4.10 euros/chèque (= supplément de 287 euros/70h de prestations + intervention dans vos frais de déplacements).**

Intéressés ?

Contactez nos collaboratrices ALE, Mme LEUNEN et Mme IMBERT
au 04/224.19.24 ou par mail à alesaintnicolas@hotmail.com

IVOZELEC
S.A.

**MATÉRIEL ÉLECTRIQUE
VENTE EN GROS
ET AUX PARTICULIERS**

Heures d'ouverture
du lundi au vendredi 8h à 12h et de 13h à 17h30
Le samedi 8h30 à 12h

91, Chaussée d'Ivoz - 4400 IVOZ-RAMET
Tél. : 04.336.69.27 / Fax : 04.336.99.07

OPTIQUE Actuel
UN NOUVEAU LOOK

optique.actuel

Pour mieux voir en beauté

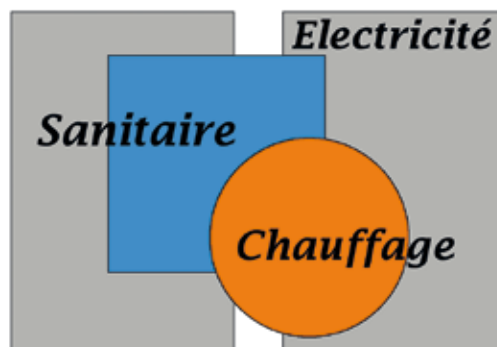
Claudine Mathieu
Gérante

Tél & Fax | +32 4 247 13 63
claudine@optique-actuel.be
www.optique-actuel.be

Heures d'ouvertures

Du mardi au vendredi
de 9h30 à 12h15
et de 13h30 à 17h30
Fermé le samedi à 16h00
Fermé le lundi

Rue de la Résistance 9, 4420 Montegnée



MORGANTE
Salvatore SRL

- Installation

- Entretien

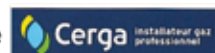
- Dépannage

GAZ – MAZOUT – ENERGIE RENOUVELABLE

0496 / 12.55.22

ets.morgante@gmail.com

Installateur qualifié



Technicien agréé par la région wallonne



LA MAISON DE LA LAÏCITÉ DE SAINT-NICOLAS

Le flambeau laïque

Le flambeau symbolise la lumière nécessaire à la recherche de l'épanouissement optimal de l'Homme, la lucidité qui éclaire la marche du progrès. Les silhouettes humaines représentent quant à elle la fraternité universelle.

Ce flambeau est arboré par tous ceux qui entendent affirmer leur conception **humaniste** de la vie. Ainsi, ils invitent ceux qui le désirent à partager leur idéal de **liberté**, de tolérance et de fraternité, tout en affirmant leur droit à une existence dans une société **démocratique**.

Le graphisme adopté en 1972 par l'ensemble des organisations laïques comme emblème de la laïcité belge a été relifté en 2008. La flamme a été radoucie et les pointes arrondies. La base de la flamme, qui était rectiligne, s'est faite vaguelette; il s'agit de montrer que le **libre-examen** est un concept vivant, flexible, en mouvement et en évolution. Elle indique aussi que les chemins de la conscience sont parfois sinueux mais qu'ils prodiguent une base solide à l'ouverture aux autres. Les personnages sont à présent sexués et animés. Ils ont une relation l'un à l'autre. D'uniformément noirs, ils ont adopté une couleur dite « tilleul », indéfinissable pour éviter toute connotation ethnique ou politique qui pourrait prêter à catégorisation. Désormais, tous les personnages sont désormais sur le même plan, afin de souligner la nécessité de tendre vers une **égalité** parfaite entre tous les citoyens. Enfin, le logo n'est plus inscrit dans un cercle ni dans un fond de couleur; car la liberté ne doit pas être enfermée.



L'objectif du Comité de la Maison de la Laïcité de Saint-Nicolas et de la permanence est d'offrir des conférences et des animations de qualité. Nous tenons à remercier le public toujours présent ainsi que tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Vous soutenez les valeurs défendues par la Maison de la Laïcité de Saint-Nicolas, vous souhaitez nous soutenir et/ou nous rejoindre, devenez membre adhérent (plus d'informations sur notre page Facebook ou par mail mdl.stnicolas@gmail.com).

Programme de nos prochaines activités.

Toutes nos activités ont lieu dans la salle « Pavillon des Libertés ». Nous multiplions la diversité de nos activités afin de toucher un maximum de personnes. Si vous souhaitez nous soumettre des idées d'activités, n'hésitez pas à nous contacter.

- **Mercredi 3 Avril 2024** : Conférence de David Teti : Présentation du livre " Sur le sentier de la paix sociale. Dix ans d'action citoyenne "
- **Samedi 20 Avril 2024** : Fête Laïque de la Jeunesse
- **Vendredi 22 Mai 2024** : Ciné Débat : diffusion du film « Presque » de Bernard Campan et Alexandre Jollien.
- **JUIN** : Barbecue... date à définir !
- **Un mercredi par mois**, activité intergénérationnelle de 13h30 à 15h30 (atelier créatif : peinture, dessin, modelage, etc.) pour les familles (enfants de 6 à 12 ans).

Attention : Les dates ou le contenu des animations pouvant changer, n'hésitez pas à nous contacter et à nous suivre sur Facebook pour rester informé.

Le bureau de la Maison de la Laïcité se situe dans le magnifique bâtiment « Pavillon des Libertés », rue de la Libération 20 à 4420 Saint-Nicolas. Plus précisément, à côté de l'école de la Coopération et du marché hebdomadaire du mercredi.

Président : Éric RENSONNET / Coordinatrice : Caroline PARMENTIER

Horaire de permanence :

Lundi de 8h00 à 16h00 ; mercredi de 8h00 à 12h00 ; jeudi de 8h00 à 16h00.

Téléphone : 0471/93.37.82 - E-mail : mdl.stnicolas@gmail.com

ATTENTION : La location de la salle Pavillon des Libertés est uniquement gérée par le service de la Culture, Patrimoine et Tourisme au 0479/90.20.03



**Retrouvez-nous
sur Facebook**



COMITÉ HUMANISTE D'ACTION LAÏQUE

La Laïcité n'est pas une opinion, c'est la liberté d'en avoir une !

Madame, Monsieur, Cher(e)s ami(e)s de la Laïcité,

Avant toute chose, et comme le veut la tradition, permettez-moi en mon nom et au nom de tous les membres de notre Comité de vous souhaiter une année 2024 la meilleure possible.

Qu'enfin cessent tous les conflits qui frappent notre époque, ainsi que toutes les divisions et inégalités de notre temps, nous devons plus que jamais être vigilants au vu de la progression inquiétante des mouvements d'extrême droite dans de nombreux pays européens.

Pour ce qui concerne notre mouvement, à l'heure où j'écris ces quelques lignes, nous n'avons aucune certitude quant à l'organisation de la Fête Laïque de la Jeunesse. De nombreux contacts ont eu lieu avec les professeurs de morale à la fois de l'Athénée et des écoles communales, malheureusement sans résultat probant à ce stade.

Quoiqu'il en soit nous avons d'autres projets, dont nous reparlerons en temps voulu, et nous poursuivons bien évidemment nos traditionnelles cérémonies.

Nous restons donc, à la disposition des personnes qui souhaiteraient ponctuer leurs événements familiaux d'une cérémonie laïque.

Petit rappel :

Notre Comité humaniste d'Action Laïque est à votre disposition pour organiser une cérémonie laïque qui correspond à un événement important de votre vie, et auquel vous souhaitez donner un certain décorum.

- **Parrainage**
- **Mariage - Union**
- **Noces d'or – Vie commune**
- **Funérailles**

Pour tout renseignement et pour mieux vous orienter dans vos choix :

***Monsieur Serge MUZIN, Président - Tél : 04/2630142,
en cas d'absence une adresse mail : chalstnicolas4420@gmail.com.***

***Pour ce qui concerne l'organisation de funérailles, et au cas où le Président ne serait pas joignable,
vous pouvez vous adresser au CAL de Liège, au numéro 04/232.70.46 (24 heures sur 24)
ou au numéro général 04/232.70.40 (aux heures de bureau).***

*Pour le Comité,
Le Président,
Serge MUZIN*



LA RÉGIE DES QUARTIERS

Depuis plusieurs mois, l'Entreprise de Formation par le Travail, baptisée "La Coopérative", vous accueille chaleureusement à Tilleur. Notre équipe dévouée, composée de formateurs, d'encadrants et de stagiaires constamment en quête d'amélioration, s'engage à vous offrir des repas de type « Brasserie » du lundi au vendredi, à des tarifs très abordables.

Si vous aspirez à faire une pause relaxante dans un environnement paisible et en contact avec la nature, la Cafétéria des Terrils est l'endroit idéal. L'équipe de l'EFT vous attend sur le site de la Maison des Terrils 7/7, vous proposant des options de petite restauration et boissons à prix réduit. Tout cela contribue au projet d'insertion sociale et professionnelle de nos stagiaires.

Si l'idée de devenir stagiaire vous intéresse, n'hésitez plus ! Nous vous offrons une formation rémunérée, sans prérequis, dans le domaine de l'Horeca. Pendant toute la durée de la formation, un agent d'insertion vous accompagnera, établissant dès votre arrivée un programme de formation individuel, adaptable à vos besoins et objectifs. À la fin de votre parcours, nous collaborerons dans le cadre d'un suivi "post-formation" et vous délivrerons une attestation de fin de formation en "commis de petite restauration et de salle", optimisant ainsi vos chances de trouver un emploi dans ce secteur.

Si vous recherchez une formation de maximum 18 mois dans l'Horeca, que vous êtes ouvert à travailler au sein d'une équipe multiculturelle, âgé d'au moins 18 ans et inscrit en tant que demandeur d'emploi, cette formation est conçue pour vous. Pour toute inscription ou obtenir davantage d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 0471/53.12.12 ou par e-mail à l'adresse suivante : lacooperative@saint-nicolas.be

La Régie des Quartiers, qu'est-ce que c'est ?

La Régie des Quartiers de Saint-Nicolas est une ASBL qui propose deux préformations aux habitants de la commune : une section Ouvriers polyvalents et une section Horeca.

Pour qui ?

Pour tous les habitants de la commune de plus de 18 ans et qui sont demandeurs d'emploi.

Du côté de l'Horeca :

Le Marché de Noël 2023 fut une belle réussite pour notre équipe Horeca et la Régie en général. Vous étiez plus de 500 convives, répartis sur cinq jours, à nous rejoindre pour partager un bon repas entre amis, entre collègues ou en famille.

Nos stagiaires et travailleurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour assurer un service de qualité en cuisine et en salle.



Ambiance chaleureuse, mets délicieux, ... Une mise en pratique professionnelle digne des grands restaurants, un exercice très enrichissant pour nos stagiaires mais aussi l'occasion pour eux de montrer tout ce qu'ils ont appris durant leur formation.

L'année 2024 s'avère riche en évènements ! Organisation du catering de la fête du personnel communal et de l'inauguration de la Conciergerie Sociale de la Régie des Quartiers de Liège, petits déjeuners dans le cadre des Ateliers Bien-être Femmes, banquet annuel de la Police, ... Tout en continuant d'assurer le service du midi au sein de notre restaurant « Aux Saveurs des Quartiers » qui est ouvert à tous, du lundi au vendredi et qui propose un menu entrée + plat+ dessert à partir de 10€. Si vous souhaitez consulter nos menus mensuels, nous vous invitons à rejoindre notre page Facebook « Aux Saveurs des Quartiers » ou à nous téléphoner au 0498/900 902. Les réservations se font également à ce numéro. N'hésitez pas à venir soutenir nos stagiaires dans leur apprentissage tout en dégustant un délicieux repas dans un cadre convivial.



Du côté des ouvriers polyvalents :

Les différents chantiers sur la commune permettent à notre équipe d'ouvriers d'explorer différentes facettes du métier. Vous les avez peut-être déjà croisé lors des ramassages des dépôts clandestins, lors des missions de détachages, lors de la pose de clôtures dans les jardins des logements des Habitations Sociales, ...

Les stagiaires ouvriers sont également formés à divers travaux d'entretien et de manutention, tels que des chantiers de peinture, le désencombrement de logement, les petites réparations diverses, le tout, encadré par une équipe de formateurs dynamiques.

En vous inscrivant à la Régie en tant que stagiaire, vous avez l'assurance de suivre une préformation enrichissante et épanouissante. Vous serez accompagné tout au long de votre parcours, professionnel et personnel (aide en matière sociale, logement, santé, droit, ...)

Pour toutes demandes de renseignements ou pour prendre rendez-vous pour vous inscrire, appelez-nous au 0498/900.903. Les entrées sont permanentes.





LE PROTOCOLE



Nous le rappelons à chaque édition du bulletin communal mais nous constatons encore tristement que l'information n'est pas suffisante, à savoir :

Tout jubilaire qui désire célébrer ses Noces d'Or, Diamant ou Brillant à l'Administration Communale doit en faire la demande au service du Protocole, rue de l'Hôtel Communal, 63 au 1er étage. Nous serons heureux de partager avec vous cet événement exceptionnel qui est le vôtre.

N'hésitez pas à nous contacter au plus vite. En effet, nous apportons un soin tout particulier à ce jour merveilleux qui consacre de belles décennies de vie à deux. C'est pour cette raison qu'un seul couple par samedi est mis à l'honneur. L'horaire des deux premiers samedis du mois est à 15h30 et pour les samedis suivants à 11h30. Pour tout renseignement : Nathalie Postelmans, Responsable du service du Protocole au 04/254.71.25 ou par mail : protocole@saint-nicolas.be

NOCES :

Les derniers mois qui nous séparent du précédent Bulletin Communal, nous avons eu la joie de mettre à l'honneur les jubilaires repris ci-dessous.

Noces d'Or célébrées :



Mr & Mme SCIANNAMEA-WATERVAL :
le samedi 30 décembre 2023

L'ACCUEIL

Le service de l'Accueil ouvre du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00. Fermé le vendredi après-midi et le samedi.

La personne qui vous écoute au téléphone est extrêmement sollicitée par les demandes diverses. Bien souvent, elle est face à des situations de désarroi ou d'incompréhension. Elle tente au mieux de répondre aux attentes, de transférer les appels, tout en sachant que certains services n'ont pas toujours la possibilité de répondre à la minute. L'accueil est l'endroit où la population vient chercher de l'aide, mais aussi les sacs poubelles, le document de vacances, les calendriers non distribués... Vous l'avez compris, ce service est largement en première ligne. Outre la partie visible du suivi à la population, les missions de l'accueil sont aussi d'assurer l'affranchissement et la distribution du courrier au sein des nombreux services de notre Administration.

La préposée à l'accueil est également souvent sollicitée pour assister les personnes qui doivent faire appel au service de la police locale depuis la mise en place de son accueil virtuel.

Nous encourageons le personnel qui tente tout au long de l'année de répondre le plus sereinement possible aux demandes de nos habitants.



LA POPULATION

UN PHOTOMATON DANS VOTRE ADMINISTRATION !

Depuis ce mois de février, pour toutes vos photos d'identité (carte d'identité / passeport / permis de conduire), un photomaton est désormais disponible dans le hall d'entrée de l'Administration, rue de l'hôtel communal 63, durant les heures d'ouverture des bureaux.

Informations utiles :

- **Prix : 8 € pour 6 photos**
- **Il est possible de régler en liquide et via carte bancaire**
- **Le photomaton est accessible PMR**



FÊTE DU PERSONNEL

Comme chaque année, les personnes admises à la retraite l'année précédente sont mises à l'honneur lors de la fête du personnel. C'est dans une ambiance conviviale et détendue que le personnel communal et les retraités ont passé une soirée festive dont ils se souviendront.

La Bourgmestre Valérie MAES et le Directeur général Pierre LEFEBVRE ont exposé les diverses réalisations et les multiples projets tout en remerciant l'ensemble du Personnel communal pour son travail au cours de l'année écoulée.

L'ensemble des membres du Collège et du Conseil ont ensuite congratulé les pensionnés présents, à savoir :

- Antonia CALIZ
- Patricia LEJEUNE
- Grazia GUADAGNANO
- Anne SETZU
- Angela SIRACUSA
- Dominique COUNE
- Suzanne MICHELS
- Albert PAPDOPOULOS
- Georges VINCKEROY
- Roger LOISEAU
- Grazio ESPOSTO







La Coopérative
EFT

FORMATION HORECA

Commis de petite restauration-
commis de salle et serveur de
brasserie



**PRIME DE FORMATION-
ATTESTATION DE COMPÉTENCES
DÉLIVRÉE EN FIN DE FORMATION**

Renseignements et inscriptions:
Agent d'insertion
EFT-La Coopérative
0471. 53.12.12



Wallonie

**for
em**



**Saint
Nicolas**